

## Cahier pratique

# Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

La gestion des problèmes sociaux pose un défi majeur à de nombreuses sociétés privées intervenant sur les marchés émergents. L'identification et la résolution de ces problèmes dès le début du projet et leur gestion active pendant toute sa durée peuvent augmenter ses chances de réussite. Cette démarche mobilise un appui social plus vaste en faveur de l'investissement, diminue les risques et les incertitudes, aide à conserver une « licence locale d'exploitation » et améliore la réputation d'une entreprise. En dernière analyse, le développement économique ne peut réussir s'il n'est pas durable, et la durabilité ne peut être assurée si les aspects sociaux d'un investissement ne sont pas pris en considération. Favoriser le bien-être social des communautés locales est donc un objectif explicite des projets de développement financés par la SFI.

La SFI voit dans l'évaluation sociale un instrument utile pour mesurer les aspects sociaux des projets qu'elle finance, et une partie intégrante de son processus d'évaluation environnementale. Le présent Cahier pratique (le Cahier) contient des directives sur la façon de cerner et d'évaluer les problèmes sociaux liés au projet. Il propose également des critères qui permettront de choisir entre les différentes options de développement social « à valeur ajoutée » et durable qui pourraient se présenter dans le cadre de l'élaboration du projet. Alors que l'identification et l'évaluation des répercussions des projets financés par la SFI sont obligatoires, la méthode exposée ici constitue un guide de bonnes pratiques.

Le Cahier est destiné à servir de document de référence aux promoteurs des projets de la SFI, mais s'adresse avant tout à un public de professionnels et/ou d'experts travaillant dans le contexte d'un pays en développement et chargés de recenser, d'analyser et de résoudre les problèmes sociaux pour le compte de l'entité parrainante pendant l'évaluation du projet. Il constituera pour le professionnel averti et chevronné la feuille de route nécessaire pour engager la procédure d'évaluation des effets sociaux au niveau du projet, et préparer la documentation requise pour la SFI.

### Comment procède la SFI ?

La SFI procède à un examen des projets proposés au financement pour vérifier s'ils sont viables au plan environnemental et social. Cet examen s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des répercussions environnementales et sociales. (On trouvera une présentation détaillée des critères de la SFI dans sa politique opérationnelle 4.01 sur l'évaluation environnementale).

#### Quelles en sont les composantes ?

- |    |  |
|----|--|
| 1  | Comment procède la SFI ?   |
| 2  | Comment la SFI définit-elle l'évaluation sociale ?                             |
| 3  | Quelle est l'utilité des données socioéconomiques ?                            |
| 4  | Est-il nécessaire de procéder à une évaluation sociale pour tous les projets ? |
| 5  | Composantes d'une évaluation de l'impact social                                |
| 5  | Cadrage  |
| 6  | Établissement des données de référence   |
| 10 | Analyse des impacts sociaux  |
| 17 | Atténuation des répercussions préjudiciables                                   |
| 19 | Identification de possibilités de développement durable                        |
| 26 | Préparation du volet social du plan d'action environnemental et social         |
| 27 | Suivi  |

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

L'examen et l'évaluation des aspects environnementaux et sociaux constituent, pour la SFI, un processus intégré. Dans le cas de projets ayant d'importants effets préjudiciables, les clients sont tenus d'effectuer une évaluation intégrée des impacts environnementaux et sociaux. Celle-ci comprend un plan d'action environnemental et social qui rassemble les divers engagements en matière d'atténuation et de développement. Pour les projets de moindre ampleur ou moins complexes dont les effets préjudiciables sont moins graves et peuvent être aisément atténués, la SFI effectue, en collaboration avec le client, une évaluation environnementale et sociale sommaire, qui peut aussi comporter un plan d'action environnemental et social. Le présent Cahier concerne les deux types de projets. L'ampleur des travaux et la quantité d'informations sociales requises varieront néanmoins en fonction de la portée et de l'importance des répercussions sociales imputables au projet.

Il convient d'utiliser ce Cahier conjointement avec la politique opérationnelle 4.01 (Évaluation environnementale) de la SFI et avec ses principes de protection sociale applicables aux réinstallations forcées, aux populations autochtones, au patrimoine culturel et aux formes nocives du travail des enfants et au travail forcé. Dans le cas où un problème de cette nature serait décelé pendant l'évaluation environnementale et sociale, le promoteur du projet devrait se reporter aux politiques pertinentes de la SFI pour y trouver les directives précises sur la façon de procéder. Le Cahier ne vise pas à répéter les normes ou documents d'orientation existants de la SFI, mais il y renverra le lecteur, le cas échéant.

De même, le Cahier ne cherche pas à reprendre en détail l'ensemble considérable d'études déjà réalisées sur l'évaluation des répercussions sociales. Il adopte plutôt une orientation très pratique, particulière à la SFI, qui couvre uniquement les éléments nécessaires pour remplir les critères d'évaluation sociale des projets qu'elle finance. Il se fonde sur l'expérience pratique de ses spécialistes du développement social qui travaillent sur les investissements du secteur privé dans de nombreuses branches d'activité et régions.

### Comment la SFI définit-elle l'évaluation sociale ?

Alors que l'évaluation classique des répercussions sociales se concentre généralement sur l'identification et l'atténuation des répercussions préjudiciables, la SFI en élargit la définition dans le cadre de ses évaluations des impacts environnementaux et sociaux, pour y intégrer un élément portant sur le développement durable. Elle amplifie ainsi la portée et la fonction de l'évaluation sociale en y ajoutant l'identification et l'appréciation des effets bénéfiques et des possibilités d'améliorer le bien-être socioéconomique des populations qui vivent et travaillent dans la zone d'influence du projet. Même dans le cas de projets qui ne posent pas de problèmes de protection ou qui n'ont pas de répercussions préjudiciables importantes, il est possible de défendre sur un plan commercial la participation d'une entreprise à des interventions qui offrent des avantages durables à la population environnante. Dans ces cas, l'évaluation sociale est tout aussi importante et peut déboucher sur un Plan de développement communautaire. (Pour de plus amples informations, se reporter au chapitre 5, « Identification des possibilités de développement durable »).

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### Quelle est l'utilité des données socioéconomiques ?

Dans le cadre de l'évaluation environnementale et sociale d'une entreprise, la SFI met tout particulièrement l'accent sur la collecte de données socioéconomiques de référence dès le début du processus. Des données de référence solides remplissent plusieurs fonctions utiles qui présentent un intérêt indépendamment de l'ampleur ou de la portée du projet. Elles servent d'abord de fondement à l'identification des répercussions sociales, à leur analyse et à l'élaboration de mesures visant à atténuer les conséquences néfastes et à accentuer les effets bénéfiques.

*La SFI met tout particulièrement l'accent sur la collecte de données socioéconomiques de référence dès le début du processus.*

Pour la SFI, l'analyse des problèmes sociaux remplit une double fonction. Elle lui signale, ainsi qu'à l'entité parrainante, tout problème au regard des principes de protection sociale pouvant nécessiter un plan d'action particulier, par exemple pour la réinstallation de populations ou la gestion du patrimoine culturel, ou identifie d'autres risques sociaux élevés susceptibles de porter préjudice au projet. Parallèlement, cette analyse peut aussi mettre en lumière des possibilités dans des domaines où la SFI peut œuvrer avec le promoteur pour valoriser le projet et améliorer sa viabilité. Au promoteur, la collecte de données socioéconomiques solides dès le début du processus pourrait offrir un excellent outil pour réduire et gérer ultérieurement les risques sociaux.

Les données sociales éclairent par ailleurs les prises de décision dès le départ et ont un rôle important à jouer dans le choix entre les différentes options du projet et dans sa conception, ou dans la sélection du site ou des itinéraires. L'accès à ces informations au début du projet permet à ses promoteurs d'éviter ou de minimiser les répercussions préjudiciables sur la population locale, qui pourraient autrement constituer des risques pour le projet ou augmenter ses coûts. Ces renseignements aideront également les promoteurs à déterminer, en matière de conception, les options qui seront bénéfiques aux communautés locales et se traduiront par de meilleurs résultats en termes de développement. De plus, la collecte de données permet parfois de mieux comprendre les populations locales et de mener des consultations plus efficaces avec elles.

Enfin, ces données socioéconomiques de référence sont indispensables au suivi efficace des effets du projet dans le temps. Il faudrait établir le plus tôt possible des données exactes pour évaluer ou mesurer les changements sociaux, économiques et démographiques imputables au projet. L'absence d'informations sociales peut présenter des risques pour l'entité parrainante, par exemple quand un afflux imprévu de population, provoqué par un projet, donne lieu à des demandes controversées de prestations à titre de dédommagement ou de réinstallation. Sans données exactes, l'entreprise concernée ne peut identifier correctement les personnes lésées pouvant prétendre à un dédommagement, ni axer les programmes sur les groupes les plus touchés ou les plus vulnérables. Munie de solides données de référence, l'entreprise peut suivre l'évolution du niveau et de la qualité de vie de la population touchée par le projet, se défendre contre la désinformation quant à ses retombées, identifier les problèmes et rectifier ses activités ou sa politique en cours de route.

*L'absence d'informations sociales peut présenter des risques pour l'entité parrainante.*

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### L'intérêt des données de référence dans le contexte d'un projet

Le projet **Pamir Hydro** au **Tadjikistan** nécessite le prélèvement de l'eau d'un lac situé à une altitude élevée pour faire fonctionner une centrale hydroélectrique au fil de l'eau pendant les mois d'hiver où le niveau du fleuve est bas. Ce projet soulève un problème fondamental d'intérêt local, qui a trait à la recharge suffisante des eaux du lac au printemps pour assurer le rétablissement du couvert végétal des prairies de la plaine alluviale du lac. Les villageois sont tributaires de ces ressources pour le pâturage du bétail pendant les mois d'été et pour la production de foin. L'incidence des fluctuations du niveau des eaux sur les ressources en poisson du lac suscite aussi des inquiétudes. Les partisans du projet estiment qu'il n'y aura pas de répercussions préjudiciables notables sur les prairies ou sur la pêche. Néanmoins, face aux préoccupations de la population locale, l'entreprise a réalisé des études de référence avant d'entamer le projet afin de déterminer la productivité des plaines alluviales et la dynamique des activités de pêche sur le lac. Si les variations du niveau des eaux résultant de l'exploitation de la centrale réduisent effectivement la productivité et les revenus de la région, la société disposera des informations nécessaires pour fixer le montant des dédommagements et identifier les ménages victimes de pertes économiques qui pourront en bénéficier. L'existence de ces données devrait également protéger l'entreprise de réclamations excessives concernant l'impact du projet hydroélectrique sur les moyens de subsistance dans la région.

### Est-il nécessaire de procéder à une évaluation sociale pour tous les projets ?

Les répercussions sociales sont le plus souvent associées à de grands projets complexes, réalisés dans des secteurs tels que les industries extractives, l'infrastructure ou l'énergie. Mais des projets de moindre ampleur dans divers autres secteurs peuvent également poser des problèmes sociaux ou présenter des avantages potentiels qui pourraient ne pas être immédiatement apparents. Il s'agira, par exemple, de projets dans les domaines de la fabrication, de l'agro-industrie, du tourisme, de l'expansion, de la restructuration ou de la privatisation d'installations existantes et de prêts aux entreprises. Il conviendra de procéder au minimum à une analyse des données du projet afin de déterminer s'il aura des répercussions. Les résultats de cette analyse indiqueront à leur tour si d'autres données sont nécessaires, et dans quelle mesure. Le présent Cahier sera particulièrement utile pour les interventions qui posent des problèmes sociaux complexes et multiples et nécessitent la préparation d'une évaluation des impacts environnementaux et sociaux complète, mais il présente aussi un intérêt en tant qu'outil de sélection pour des projets de moindre envergure. Quand les répercussions d'un projet sont marginales, le niveau de détail et les divers effets sociaux

*Indépendamment de l'ampleur ou de la nature d'un projet, les paramètres fondamentaux du processus d'évaluation sociale demeurent valables.*

examinés ci-après ne seront peut-être pas toujours pertinents et devront être ajustés en fonction de l'ampleur et de la portée du projet. Il en va de même des types de possibilités et des initiatives de développement durable offertes ou prises par les petits projets. Cela dit, indépendamment de l'ampleur ou de la nature d'un projet, les paramètres fondamentaux du processus d'évaluation sociale (qui permet d'identifier toute incidence sociale potentielle d'un projet et d'y faire face ainsi que de déterminer les possibilités de renforcer sa viabilité) demeurent valables. Dans le cas des projets qui sont constamment

amplifiés ou le seront ultérieurement, l'évaluation sociale doit constituer un processus itératif.

# Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

## Composantes d'une évaluation de l'impact social

### 1. Cadrage

Les données socioéconomiques sont souvent recueillies en deux phases. La première comporte un processus de « cadrage » ou de « caractérisation ». Elle a pour objectif de déterminer et de hiérarchiser, au début du projet, l'ensemble des effets et des avantages sociaux probables, dans le cadre de consultations avec les groupes concernés, et d'analyser les données secondaires. Cette phase devrait apporter à l'entité parrainante (et à d'autres parties intéressées) assez d'informations préliminaires pour décider de poursuivre ou d'abandonner le projet. Une fois la décision prise, les études « de référence » détaillées peuvent être entreprises, qui tireront parti des renseignements obtenus au cours du processus de cadrage et fourniront une base pour mesurer les répercussions du projet. En identifiant et en classant par ordre de priorité les répercussions et les avantages sociaux, le processus de cadrage permet d'établir les paramètres de l'évaluation des répercussions sociales et d'éviter de consacrer des efforts et des ressources à la collecte de données inutiles.

L'une des principales fonctions du processus de cadrage consiste à identifier les zones d'influence probables du projet en termes de répercussions sociales, biophysiques, économiques et culturelles potentielles. L'emploi de cartes (d'une échelle appropriée) en est la première étape. La superposition de cartes sur calque (présentant les modes courants d'habitat et d'utilisation des sols ainsi que le rayon d'action proposé du projet, y compris les installations connexes — routes d'accès, canalisations, lignes de transport — ou les sources de matériaux telles que les carrières et les bancs d'emprunt) permettra de dégager un schéma spatial des répercussions sur les communautés locales, leurs terres et les autres ressources naturelles. Cela dit, les répercussions sociales vont généralement au-delà de la zone d'influence du projet matérialisée sur les cartes, et comprennent parfois des effets indirects et induits. Il est donc essentiel de les analyser dans le contexte plus large de la zone ou de la région, et de prendre en considération les répercussions à court terme, à long terme, cumulées et provisoires.

*Les répercussions sociales vont généralement au-delà de la zone d'influence du projet matérialisée sur les cartes, et comprennent parfois des effets indirects et induits.*

Les premières consultations du public devraient commencer au stade du cadrage. Une première mesure pourrait consister à conduire des opérations de cadrage social, notamment l'analyse des parties intéressées et l'évaluation participative initiale. Les consultations menées à ce stade garantissent qu'aucun groupe de la communauté n'est exclu, que les questions débattues et analysées par la suite dans le cadre d'études de référence sont posées de manière appropriée sur le plan culturel et pertinente sur le plan social, et que la communauté prend l'initiative de la recherche des solutions pour atténuer les répercussions préjudiciables et mettre en valeur les possibilités de développement offertes par le projet. Il faudrait élaborer le plus tôt possible un programme visant à faire participer les parties intéressées et celles qui sont affectées au processus de consultation et d'information.

De la même façon, la communication entre les équipes chargées de l'évaluation des impacts sociaux et des impacts environnementaux (quand il s'agit de processus distincts) doit être efficace et permanente. Il est indispensable, sur le plan de l'organisation, d'intégrer ces deux équipes à l'équipe responsable de la planification et de la conception du projet. Les premières indications concernant les répercussions du projet établies par le cadrage doivent être communiquées aux

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

planificateurs le plus tôt possible, car elles peuvent éclairer leurs décisions en matière de conception et d'implantation du projet.

### 2. *Établissement des données de référence*

Une étude de référence ciblée des populations vivant dans la zone d'influence d'un projet est la pierre angulaire de l'enquête sociale réalisée dans le cadre de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux. Les enquêtes sociales de référence permettent de prédire la capacité de la population locale à supporter les diverses répercussions éventuelles du projet, ainsi que son aptitude à mettre à profit les possibilités créées par l'intervention. Elles fournissent des informations utiles sur la situation et les tendances démographiques et économiques, les structures politiques, les organisations locales, les caractéristiques culturelles et d'autres facteurs susceptibles d'influencer la façon dont les communautés concernées réagiront aux changements escomptés. Elles peuvent également permettre de prédire la manière dont ces éléments affecteront le projet.

L'établissement des données sociales de référence et la détermination des effets sont des activités interdépendantes et parallèles. Les informations socioéconomiques sont indispensables à la sélection des sites et des itinéraires. Ce choix permet à son tour d'identifier les populations touchées par le projet et, éventuellement, de déterminer si des renseignements plus précis ou ciblés sont nécessaires. La consultation de ces populations est déterminante car elle permet d'une part de bâtir une relation de confiance avec elles, mais aussi de mettre à jour d'autres effets dont le suivi ultérieur nécessitera éventuellement la collecte d'informations supplémentaires.

L'évaluation des conditions sociales dès le début de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux se fonde normalement sur des informations secondaires concernant la population de la zone d'influence du projet. Néanmoins, une fois définis les problèmes et les répercussions cruciales du projet, on peut concevoir des études approfondies de certains groupes qu'il touche et élaborer des plans d'action sociale pour régler ces problèmes. En général, la collecte de données de référence socioéconomiques utiles et complètes accélère considérablement la préparation de plans détaillés dans des domaines tels que la réinstallation des populations, les compressions d'effectifs et les questions liées aux populations autochtones puisque l'on dispose déjà de solides informations de base. L'étude sociale de référence se fonde normalement sur l'analyse des données et informations secondaires, recueillies par des méthodes qualitatives, quantitatives et participatives, dont chacune offre une perspective différente et contribue à l'établissement d'un panorama socioéconomique complet. L'application conjuguée de ces méthodes devrait toujours être complétée par des consultations approfondies avec les parties intéressées.

#### ● **Données secondaires**

Les études de référence débutent normalement par une analyse des données secondaires. Celles-ci comportent en général une étude sur dossier qui fait appel à plusieurs sources : données officielles (cartes topographiques et thématiques, recensements et autres informations publiques), rapports de recherche, textes historiques et autres documents disponibles sur l'évolution démographique et l'histoire des peuples et de la région. Ces renseignements secondaires offrent une bonne base de départ ; ils ne sauraient toutefois suffire dans les cas où d'importants aspects sociaux, économiques ou culturels entreraient probablement en jeu. Des enquêtes doivent être menées sur le terrain pour établir des données de référence sociales complètes et appropriées et actualiser des informations qui pourraient ne plus être à jour.

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### ● Consultation du public

La consultation du public est un mécanisme qui permet de gérer le dialogue entre le promoteur du projet et le public afin d'améliorer la prise de décision et de favoriser la compréhension grâce à la participation active des particuliers, des groupes et des organisations qui ont un intérêt dans le projet et dans ses résultats. Elle joue un rôle déterminant dans la sensibilisation aux répercussions

*La consultation fait partie intégrante du processus d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux.*

d'un projet et la réalisation du consensus sur les méthodes administratives et techniques visant à maximiser les avantages et à réduire les répercussions négatives. Pour l'entité parrainante, la consultation des parties concernées dès le début et tout au long de la période d'élaboration du projet se justifie pleinement d'un point de vue commercial et se traduira souvent par une diminution des risques financiers et des retards, une image publique positive et des avantages sociaux accrus pour les communautés locales. L'expérience montre que

la démarche consistant à mobiliser la participation des parties intéressées pour développer les relations est souvent aussi importante que l'analyse résultant de cette participation. La consultation fait partie intégrante de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux et devrait à ce titre constituer un élément essentiel de la phase de conception de l'évaluation afin de garantir son intégration à toutes les étapes du processus.

Pendant les phases de cadrage et d'établissement des données de référence de l'évaluation, on pourrait faire comprendre à la communauté que ces renseignements sont recueillis aux fins d'atteindre un objectif commun, qui consiste à atténuer les effets futurs du projet et de créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la situation économique et sociale. La consultation et les études de référence portant sur les effets environnementaux et sociaux devraient être menées de façon synergique. Les principales conclusions des analyses des études de référence doivent être discutées avec la communauté dans le cadre d'un processus itératif. Il est indispensable que l'équipe chargée de l'étude et l'équipe responsable de la consultation, quand elles forment deux unités autonomes, instaurent une communication efficace et régulière ; néanmoins, ces deux opérations devraient autant que possible être conduites par la même équipe.

Dans bon nombre de sociétés, la meilleure méthode consiste à conduire des consultations séparées avec les groupes vulnérables, en particulier avec les femmes, qui apportent souvent l'essentiel du soutien économique au ménage mais n'ont pas de pouvoir politique officiel dans la communauté. Dans certains cas, il sera constructif de procéder à des consultations ciblées avec des groupes sociaux particuliers, surtout dans les régions qui ont des taux élevés de chômage ou de sous-emploi ou dans celles où les projets risquent d'affecter des populations vulnérables comme les jeunes et les personnes âgées. De la même manière, dans les zones où vivent des groupes ethniques marginalisés ou minoritaires, les consultations devraient être conçues de manière à prendre leurs avis en compte. Pour d'autres informations sur les techniques de consultation utilisées dans le cadre de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, se reporter au document de la SFI intitulé : « Améliorer les projets et leurs résultats par la consultation et l'information : guide opérationnel, 1998 » et à sa Note d'orientation intitulée : « Conseils en vue de l'établissement d'un plan de consultation et d'information du public ».

### ● Techniques participatives et analyse des parties intéressées

Les techniques participatives, telles que l'évaluation rurale participative et la planification participative de l'utilisation des terres, peuvent s'avérer particulièrement utiles pendant les phases initiales de cadrage et de planification. Les techniques d'évaluation rurale participative permettent d'établir une base constructive de dialogue avec la communauté, d'identifier les problèmes dès le

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

départ et de créer les conditions nécessaires à la formulation participative de mesures d'atténuation ou d'autres actions de développement. Les méthodes participatives peuvent mettre en lumière les problèmes de fond que l'étude de référence devra ensuite analyser. L'évaluation rurale participative permet aux responsables de l'étude d'avoir les moyens de mieux appréhender les connaissances et les perceptions des populations locales et d'adapter les questionnaires aux réalités locales. Elle met aussi l'accent sur la participation locale à la planification et au dialogue. Elle fait notamment appel aux outils suivants : entretiens semi-structurés, cartographie participative, diagrammes de Venn, histoires orales et cycle de vie, et analyse des moyens de subsistance.

De même, il importe de procéder à une analyse des parties prenantes dans le cadre des études sociales de référence de manière à identifier les parties susceptibles de trouver un intérêt au projet, et celles qui pourraient l'influencer ou en être influencées d'une manière ou d'une autre. Cette analyse permet à un plus grand nombre d'opinions de s'exprimer et d'être comprises et permet de mieux comprendre les relations sociales au sein des différents groupes et entre eux.

### ● Méthodes qualitatives

Les méthodes qualitatives portent sur la façon de voir des populations, sur l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes et du monde qui les entoure. Les techniques d'entretien qualitatives sont utilisées pour comprendre le fonctionnement des institutions et organisations communautaires, notamment les mécanismes locaux de prise de décision et d'animation. On peut faire appel aux études qualitatives pour obtenir des informations descriptives sur divers sujets : moyens de subsistance des ménages, différenciation sociale, minorités ethniques, lignes de solidarité et de conflit, rôle des femmes, principaux problèmes liés aux ressources, impressions des populations locales sur le projet, etc. Les études qualitatives servent également à enrichir et à vérifier les données quantitatives.

*Les méthodes qualitatives portent sur la façon de voir des populations, sur l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes et du monde qui les entoure.*

Différentes techniques peuvent être employées selon la complexité et la dimension de la communauté concernée. Les entretiens de groupe, plus vastes et plus généraux, permettent d'informer l'ensemble de la population du projet, de recueillir des informations sur les points de vue locaux et de mettre en évidence les répercussions et les problèmes tout en fournissant des informations de première main sur l'organisation sociale, économique, culturelle et politique à l'échelon local. Les échanges de vues avec des groupes de réflexion (femmes, groupes de jeunes, organisations sociales ou culturelles, groupes marginalisés, minorités, etc.) offrent un moyen efficace d'identifier et de comprendre différents points de vue, conflits, préoccupations et aspirations au développement au sein d'une communauté donnée. On peut également faire appel à des personnes bien informées pour obtenir des renseignements plus détaillés sur des questions complexes et des événements passés qu'il serait peut-être plus difficile de recueillir dans le cadre d'un groupe. Un échantillonnage initial au niveau des ménages aidera éventuellement à établir une base sur laquelle fonder les études quantitatives ultérieures.

### ● Méthodes quantitatives

Les études quantitatives permettent d'établir des données de référence pour les principaux paramètres sociaux qui pourront par la suite servir à évaluer les répercussions sociales. Les méthodes quantitatives sont couramment utilisées pour produire des données sur : les biens des ménages, les flux de revenus et les stratégies de subsistance et de survie, les personnes et les ménages vulnérables, le rôle des femmes et des enfants dans la division du travail, le niveau de dépendance économique à l'égard de la terre et des ressources locales, la composition des ménages

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

et leurs caractéristiques démographiques, sanitaires et éducatives, les qualifications de la main-d'œuvre, etc.

*Les méthodes quantitatives permettent de mesurer empiriquement les répercussions d'un projet.*

Il est recommandé d'effectuer des enquêtes pilotes par questionnaire pour mettre au point les questions et vérifier l'utilité du questionnaire avant d'entreprendre l'étude générale. Si la population concernée est importante, il convient d'employer les méthodes d'échantillonnage appropriées. Le cas échéant, celles-ci devraient être stratifiées selon les groupes cibles définis par l'étude qualitative. (Les méthodes d'enquête quantitative sont analysées dans le document de la SFI intitulé : « Manuel d'élaboration de plans d'action de réinstallation 2002 »).

On ne saurait trop insister sur l'utilité des méthodes quantitatives. Une analyse quantitative des flux de revenus, des dépenses et des caractéristiques démographiques des ménages illustre de quelle manière ces derniers répartissent leur travail, leur capital et d'autres ressources. L'absence de données chiffrées ouvre la porte aux conjectures et aux spéculations empiriques, ce qui ne sert ni les intérêts de la population, ni ceux de l'entreprise. Les méthodes quantitatives permettent de mesurer empiriquement les répercussions du projet et d'évaluer efficacement les progrès accomplis en matière d'atténuation des risques et de développement durable. Des données de référence chiffrées et fiables fournissent également de solides arguments pour contester des réclamations non fondées et faire face aux litiges ultérieurs concernant les impacts du projet.

### ● Composition de l'équipe

La gestion des études de référence doit être confiée à des cadres possédant la formation et les qualifications adéquates dans le domaine de la recherche en sciences sociales. Les effectifs et la composition de l'équipe de terrain varieront en proportion de la taille de la population concernée, du délai de réalisation de l'étude et du nombre de questions à étudier. Pour les travaux sur le terrain, il conviendrait d'employer des personnes parlant la langue locale et capables de jouer un rôle d'animateur, de conduire des entretiens et de les enregistrer. Dans la mesure du possible, les animateurs/interviewers et les gestionnaires et planificateurs d'études (par exemple, les enseignants, travailleurs sociaux, infirmières ou universitaires dotés des compétences nécessaires et bien au fait du contexte local) seront recrutés au sein de la population locale. Par ailleurs, l'équipe devrait - si possible - comprendre des femmes, qui sont plus à même de dialoguer avec celles qui seront interrogées, surtout pendant les opérations de consultation. La programmation devra tenir compte du temps nécessaire à la conception de l'étude, à la formation du personnel de terrain, aux essais, à la réalisation de l'étude et à l'analyse des informations recueillies, ainsi que de la disponibilité des groupes locaux concernés. Il est conseillé de maintenir l'équipe en place dans les cas où l'on prévoit des plans d'action sociaux (plans de réinstallation, plans de développement communautaire ou plans de développement pour les populations autochtones, par exemple) ou d'autres projets de développement.

### ● Contenu des études de référence

Le tableau 3 (pages 26-28) présente à titre indicatif une liste des sujets souvent examinés dans le cadre d'une étude sociale de référence et précise les méthodes les plus adaptées pour obtenir différents types d'informations. Les sujets couverts varieront cependant en fonction des particularités d'un projet donné. Le processus de collecte des informations de référence ne consiste pas à rassembler des données sociales de n'importe quelle nature ; il s'agit plutôt d'une opération bien ciblée, fondée sur les effets préliminaires identifiés pendant la phase de cadrage et axés tout

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

particulièrement sur la population directement touchée. L'objectif est de n'étudier en détail que les aspects les plus significatifs pour le projet et ses effets potentiels. (Voir le tableau 1.).

### 3. Analyse des impacts sociaux

Une fois les données de référence recueillies par les différentes méthodes (secondaires, qualitatives, quantitatives, participatives et consultatives), une image claire devrait se dégager de la société présente dans la zone d'influence du projet et des grandes catégories des répercussions qui risquent de se produire. L'étape suivante consiste à analyser les informations afin de prévoir et de mesurer plus précisément les répercussions favorables et défavorables du projet sur la population.

#### Barrage hydroélectrique de Pangué (Chili)

La construction du barrage hydroélectrique de Pangué, sur le fleuve Bio-Bio au Chili, offre un bon exemple d'effet indirect ou induit sur le développement. Le projet a permis de créer un vaste réservoir panoramique ainsi qu'une route de desserte revêtue à flanc de montagne, au milieu d'une région auparavant reculée et d'accès difficile. Les terres situées autour de la retenue, dont la valeur avait été jugée faible avant le projet, sont brusquement devenues des propriétés riveraines de choix, ce qui a fait monter les prix fonciers en flèche et déclenché un grave conflit entre les propriétaires résidant à Santiago et les familles autochtones qui réclamaient les terres qu'elles considéraient comme faisant partie de leur territoire ancestral. Ces familles, qui vivaient dans la région (mais en dehors de la zone d'influence directe du projet) et utilisaient les terres pour faire paître leur bétail, se voyaient soudain menacées d'expulsion par un propriétaire absentéiste qui avait morcelé et vendu les terrains sous forme de lotissements de vacances sur les bords du lac et entamé la construction d'un complexe touristique. Bien que le conflit ait été provoqué par un tiers totalement indépendant de l'entreprise, cette dernière a finalement dû intervenir pour trouver une solution à cet effet imprévu.

**Tableau 1**

#### Problèmes et impacts sociaux potentiels

##### Effets sociaux courants

Les problèmes et les effets sociaux éventuellement associés à un projet peuvent varier considérablement selon la nature de ce dernier, son ampleur, son emplacement et le stade de son cycle. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des points susceptibles d'être examinés pendant le processus d'analyse des impacts et des questions connexes. Tous ces aspects ne s'appliqueront pas forcément à un projet donné, notamment dans le cas de projets de petite envergure ou ayant des effets limités. Ainsi, un investissement minier dans une région rurale reculée peut avoir des retombées sociales très différentes et bien plus vastes que la modernisation d'une usine de fabrication dans une zone urbaine. Les spécialistes qui se servent de ce tableau devront faire appel à leur jugement professionnel pour déterminer les éléments qu'il convient d'examiner.

# Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

Éléments à examiner	Observations/Questions
<b>Population/mouvement démographique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification de la composition de la population</li> <li>• Populations réinstallées</li> <li>• Immigration ou émigration</li> <li>• Caractère saisonnier du déplacement de la main-d'œuvre/des résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par ses répercussions, le projet modifiera-t-il la taille ou la composition de la population dans sa zone d'influence ? Apportera-t-il des modifications à l'infrastructure sociale existante ?</li> <li>• Les possibilités économiques et les services créés par le projet entraîneront-ils des déséquilibres sociaux ou attireront-ils un afflux substantiel de population ?</li> </ul>
<b>Climat économique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois : directs, indirects, temporaires</li> <li>• Chômage (après la phase de construction ou la fin du projet)</li> <li>• Salaires, niveaux des revenus</li> <li>• Possibilités d'acquisition des biens et services auprès des sources locales</li> <li>• Incidences sur les entreprises locales</li> <li>• Effets inflationnistes</li> <li>• Niveaux de recettes fiscales</li> <li>• Monétisation de l'économie</li> <li>• Droits fonciers</li> <li>• Accès équitable aux possibilités et répartition des avantages</li> <li>• Vulnérabilité économique</li> <li>• Concurrence pour les ressources économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les modifications structurelles de l'économie locale : création de nouveaux débouchés pour les produits et les services, augmentation de la demande des biens de consommation et inflation, influx de populations, etc.</li> <li>• Le projet aura-t-il des incidences sur les droits coutumiers traditionnels, les modes d'occupation et de production ? Se traduira-t-il par une utilisation accrue et insoutenable des ressources naturelles locales ?</li> <li>• Y aura-t-il un cycle de surchauffe et le projet entraînera-t-il la dépendance économique parmi les populations locales ?</li> <li>• Les incidences et les possibilités économiques varieront-elles selon le groupe, par exemple la marginalisation des femmes et des groupes vulnérables ? Envisager des paramètres tels que le sexe, l'appartenance ethnique, l'âge et le niveau de compétence.</li> <li>• Les personnes qui ne bénéficient pas directement ou indirectement des résultats du projet seront-elles plus vulnérables au plan économique ? En résultera-t-il d'éventuels conflits et des répercussions sur le projet ?</li> <li>• La diminution de la dépendance à l'égard des systèmes de production de subsistance se traduira-t-elle par une dépendance accrue à l'égard des produits non locaux, la vulnérabilité aux événements macroéconomiques, ou un manque de moyens de subsistance durables après que le projet aura pris fin ?</li> <li>• Les avantages seront-ils exportés de la région, de sorte que les communautés qui supportent le plus les conséquences de la perturbation imputables au projet bénéficieront peu de celui-ci ?</li> <li>• L'introduction des salaires dans l'économie locale augmentera-t-elle les échanges de biens de consommation et les possibilités de création d'entreprises ?</li> </ul>
<b>Gestion des ressources naturelles et utilisation des terres</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conséquences sur l'utilisation des terres : terres résidentielles, agricoles et forestières existantes ; terres présentant un fort potentiel (arables, irrigables)</li> <li>• Ressources collectives : eau, pâturages, zones de chasse et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Y aura-t-il des conséquences (perte ou réduction) sur l'utilisation actuelle ou potentielle des terres, sur l'accès aux ressources naturelles dont les communautés dépendent ou sur leur qualité, actuellement ou à l'avenir ?</li> <li>• Si l'acquisition de terres pour le projet entraîne le déplacement physique ou économique de la population, se reporter à la politique opérationnelle (PO) 4.30, <i>Réinstallation forcée</i>, de la Banque mondiale. La préparation d'un plan d'action pour la</li> </ul>

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

<p>pêche, forêts, bois d'œuvre et combustibles ligneux, plantes et herbes médicinales, matériaux artisanaux, itinéraires nomades et utilisations saisonnières</p>	<p>réinstallation sera peut-être nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources en eau : recenser les sources d'eau potable, d'eau d'irrigation, les variations saisonnières des modes d'utilisation de l'eau.</li> </ul>
<p><b>Organisations communautaires et institutions locales</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Collectivités locales</b></li> <li>• <b>Structures locales de prise de décision</b></li> <li>• <b>Associations de proximité</b></li> <li>• <b>ONG</b></li> <li>• <b>Institutions religieuses et politiques</b></li> <li>• <b>Évolution des relations de pouvoir</b></li> <li>• <b>Absence de compétences en matière d'organisation et de négociation</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les collectivités locales et les structures de réglementation disposent-elles de moyens suffisants pour faire face aux répercussions du projet ?</li> <li>• Les questions d'intérêt local gagneront-elles en importance avec l'exécution du projet, nécessiteront-elles l'intervention des administrations régionales ou nationales, ou deviendront-elles partie intégrante du programme politique ?</li> <li>• L'accroissement de la capacité à créer des revenus se traduira-t-il par l'autonomisation des individus et des collectivités ? Cela pourrait-il contribuer à développer l'activité politique, mobiliser davantage l'intérêt des pouvoirs publics et augmenter les dépenses locales ?</li> <li>• Les nouvelles sources de subsistance et l'immigration modifieront-elles les structures et les relations de pouvoir ?</li> <li>• Les structures traditionnelles de l'autorité, les méthodes de contrôle social et la discipline en seront-elles affaiblies ? Les défis aux structures de pouvoir existantes entraîneront-ils un changement d'attitude à l'égard du projet ?</li> <li>• L'expérience limitée des collectivités concernées en matière de négociation et de transactions commerciales réduira-t-elle leur aptitude à négocier efficacement des mesures d'atténuation et un accès à des possibilités de développement durable ?</li> <li>• Le manque de capacité organisationnelle se traduira-t-il par une participation limitée des populations locales aux processus de décision, créant ainsi des problèmes de légitimité qui rendront difficile de garantir la stabilité et la viabilité du projet à long terme ?</li> <li>• Existe-t-il des ONG locales compétentes, axées sur la recherche de solutions, capables de négocier ou de s'exprimer au nom des communautés concernées ou de jouer le rôle d'intermédiaire impartial ?</li> </ul>
<p><b>Infrastructure et services sociaux</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et éducation</li> <li>• Approvisionnement en eau</li> <li>• Transports/routes</li> <li>• Alimentation électrique</li> <li>• Gestion des déchets</li> <li>• Logement</li> <li>• Communications</li>   <li>• Installations communautaires/religieuses/de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet va-t-il augmenter et/ou diminuer l'offre, la demande et la qualité des biens et des services publics ?</li> <li>• L'amélioration des infrastructures liées à l'exécution du projet (routes et voies de transport améliorées, réseaux d'alimentation en eau et en énergie, par exemple) jouera-t-elle un rôle de catalyseur du développement économique local ? Le choix des sites/itinéraires devra-t-il être modifié durant la phase de planification pour garantir une utilisation optimale pendant la réalisation du projet et après sa conclusion ?</li> <li>• L'augmentation du nombre d'ouvriers en bâtiment dans la région exercera-t-elle une pression sur l'infrastructure et les services existants ?</li> </ul>

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baraquements provisoires</li> </ul>	
<b>Groupes vulnérables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Populations autochtones</li> <li>• Minorités ethniques ou religieuses</li> <li>• Femmes</li> <li>• Jeunes et personnes âgées</li> <li>• Handicapés</li> <li>• Usagers et occupants de terres sans titres de propriété</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet pourrait-il avoir des retombées différentes sur certains groupes en raison de caractéristiques socioéconomiques distinctes qui les rendent particulièrement vulnérables pendant sa réalisation ?</li> <li>• Si des peuples autochtones sont recensés dans la zone d'influence du projet, se reporter à la PO 4.20 sur les populations autochtones de la Banque mondiale. Il conviendra peut-être de préparer un plan de développement des peuples autochtones.</li> </ul>
<b>Patrimoine culturel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites ou objets archéologiques</li> <li>• Sites culturels et sacrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet touchera-t-il des sites, structures ou ressources présentant une valeur archéologique, historique, religieuse, spirituelle ou culturelle ? Un plan de gestion du patrimoine culturel devra peut-être être élaboré. Se reporter à la PO 11.03 (<i>Patrimoine culturel</i>) de la Banque mondiale.</li> </ul>
<b>Emploi et main-d'œuvre</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes nationales et locales de travail</li> <li>• Formes néfastes du travail des enfants et travail forcé</li> <li>• Compression des effectifs</li> <li>• Santé et sécurité des travailleurs</li> <li>• Concurrence pour les emplois, les ressources, l'accès aux infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le redéploiement ou l'expansion d'un projet en cours entraînera-t-il une compression des effectifs ? (Un plan de compression des effectifs sera peut-être nécessaire).</li> <li>• Le travail des enfants ou le travail forcé sont-ils associés au projet ou à l'un de ses fournisseurs ? (Prière de se référer au Cahier pratique de la SFI relatif au travail des enfants sur le lieu de travail et dans la chaîne d'approvisionnement).</li> <li>• De nombreuses entreprises adoptent également les bonnes pratiques en garantissant la liberté d'association à leurs salariés et en supprimant la discrimination sur le lieu de travail.</li> <li>• Les membres de l'équipe du projet ont souvent des origines différentes (urbains ; éduqués ; qualifiés ; parlant une langue étrangère ; expatriés ; coutumes différentes, etc.).</li> <li>• Le pays hôte a-t-il ratifié les conventions de l'OIT ou d'autres conventions internationales ?</li> </ul>
<b>Conflits sociaux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concurrence pour les emplois, l'accès aux infrastructures, aux ressources naturelles (terres, eau, etc.)</b></li> <li>• Différentiels de salaires, accumulation de richesses</li> <li>• Sentiment d'un traitement inégal</li> <li>• Rivalité et jalousies entre les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par ses origines et antécédents, le personnel du projet (urbain ; éduqué ; qualifié ; parlant une langue étrangère ; expatrié ; coutumes différentes, etc.) diffère parfois considérablement des populations locales, ce qui peut provoquer des malentendus et des différends qu'il convient de résoudre dès le début du cycle du projet.</li> <li>• La méconnaissance des conséquences du projet (et l'inexpérience de projets similaires) parmi les populations locales peut entraîner une mauvaise appréciation de l'ampleur potentielle des modifications qu'il apportera aux conditions</li> </ul>

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

<p>communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits intercommunautaires (entre la population locale et les nouveaux venus, par exemple)</li> </ul>	<p>locales ou des attentes irréalistes quant à ses répercussions bénéfiques, et provoquer de ce fait un conflit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il un décalage sensible entre l'idée que les populations locales se font des répercussions du projet et ses répercussions réelles qui pourrait provoquer des malentendus et des différends ?</li> <li>• Une participation insuffisante des communautés locales ou l'appui inconditionnel au projet en raison de besoins désespérés (en termes d'emplois par exemple) pourraient ultérieurement donner lieu à des conflits sur des questions insuffisamment débattues ou analysées.</li> <li>• Une évolution du contexte social sans avantages sensibles en termes d'emplois, de services et d'infrastructures débouchera-t-elle sur des conflits ?</li> <li>• Les effets du projet exacerberont-ils des différends préexistants ou en créeront-ils de nouveaux ?</li> </ul>
<b>Mode de vie et culture</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohésion et ruptures sociales (séparation des familles et des communautés)</li> <li>• Modification des systèmes de production et des moyens de subsistance traditionnels</li> <li>• Problèmes sociaux : alcoolisme, toxicomanie, prostitution, criminalité, VIH/SIDA</li> <li>• Effets socioéconomiques de l'injection de liquidités dans l'économie locale</li> <li>• Perturbations sociales ou culturelles dues à l'influx de population</li> <li>• Évolution des relations entre les groupes (sexe, âge, statut socioéconomique, origine ethnique)</li> <li>• Effets perturbateurs (bruit, poussière, pollution, circulation, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le faible degré de qualification et d'instruction des communautés concernées limiterait-il leur aptitude à tirer parti des avantages associés au projet ? Existe-t-il des besoins en matière de formation et de perfectionnement des compétences ? Le projet peut-il contribuer à améliorer les compétences des foyers concernés ?</li> <li>• Les revenus salariaux tirés du projet accentueraient-ils la stratification des revenus des ménages et modifieraient-ils les systèmes de famille élargie ?</li> <li>• L'influx de nouveaux arrivants à la recherche de débouchés liés au projet amènerait-il de nouveaux problèmes sociaux – criminalité, violence, différends concernant les terres, l'eau ou d'autres ressources ? L'arrivée d'étrangers créerait-elle des tensions ou des conflits dus à des rivalités religieuses ou ethniques ?</li> <li>• Le rythme d'évolution généralement lent d'une communauté rurale peu développée sera-t-il incompatible avec les changements rapides nécessaires à l'élaboration et à l'exécution d'un grand projet moderne (mine, centrale électrique par exemple) ?</li> </ul>
<b>Santé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification de l'état nutritionnel</li> <li>• Taux de mortalité et de morbidité</li> <li>• VIH/SIDA, MST et autres maladies transmissibles</li> <li>• Maladies endémiques (paludisme, bilharziose, infections gastro-intestinales, tuberculose, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'influx de nouveaux arrivants à la recherche de débouchés liés au projet aura-t-il pour effet d'accroître l'incidence du VIH/SIDA et des MST ?</li> <li>• Cet influx va-t-il surcharger les services et les infrastructures sanitaires, rendre les réseaux de gestion des déchets et des eaux usées insuffisants ou augmenter les risques sanitaires ?</li> <li>• Quelles précautions faudra-t-il prendre pour protéger les travailleurs des maladies locales (programmes de sensibilisation au VIH/SIDA, lutte contre le paludisme, amélioration de la qualité de l'alimentation en eau) ?</li> </ul>

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets de l'immigration sur la santé (pour la population locale comme pour les nouveaux venus)</li> <li>• Aspects sanitaires des nuisances environnementales (contamination de l'air, de l'eau, des sols, bruit, pollution, circulation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prière de se référer au Cahier pratique de la SFI, intitulé <i>Le VIH/SIDA sur le lieu de travail</i>.</li> </ul>
--	--

### Équité

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des fruits du développement ou accès à ses avantages (emplois, revenus, investissement social, par exemple)</li> <li>• Possibilités de participer de manière égale au processus de consultation et de développement</li> <li>• Effets différentiels sur divers groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il des conditions socioéconomiques qui empêcheraient l'accès équitable aux possibilités qu'offre le projet (marginalisation des femmes, des minorités ethniques et d'autres groupes vulnérables ; restriction de la liberté de choix)?</li> <li>• Le caractère patriarcal de la communauté concernée entraînera-t-il des avantages inégalement répartis ?</li> <li>• Les systèmes de rémunération sont-ils appliqués de manière juste et homogène ?</li> </ul>
--	--

### Effets induits et infrastructures connexes

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du prix des terres</li> <li>• Changements provoqués par l'accès accru à la zone du projet (exploitation forestière, culture sur brûlis ou itinérante)</li> <li>• Installations spontanées</li> <li>• Réinstallation ou déplacement économique provoqués par une entité associée au projet mais pas forcément financée par la SFI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il convient de prendre en considération les répercussions sociales de toutes les activités dans la zone d'influence du projet, notamment les infrastructures qui lui sont associées ou ses aspects auxiliaires : routes de desserte, canalisations, baraques de chantier, etc. ainsi que les aménagements non prévus induits par le projet.</li> </ul>
--	---

### Incidences cumulées

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets directs, indirects et secondaires de projets en cours, du projet proposé et des projets ultérieurs prévus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet aura-t-il des incidences cumulées ? Prière de se référer à la note d'orientation G de la SFI sur « les critères d'évaluation et de gestion des incidences cumulées ».</li> </ul>
--	---

### Aspects biophysiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climat</li> <li>• Ressources en eau et hydrologie</li> <li>• Sols et végétation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions climatiques locales intensifieront-elles les répercussions du projet (pollution atmosphérique, effets de sécheresses récurrentes sur la sécurité alimentaire) ? Le projet prend-il en compte la direction dominante des vents pour choisir le site des cheminées de rejet ou des décharges à proximité des habitats ?</li> <li>• Le projet va-t-il modifier la qualité et la quantité d'eau à l'usage des populations concernées (y compris l'eau nécessaire à</li> </ul>
---	---

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

	l'agriculture et au bétail) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet va-t-il réduire les terres arables disponibles, les ressources végétales naturelles ou la faune locales ?</li> </ul>
<b>Analyse d'autres options</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification d'autres options</li> <li>Emplacement ou itinéraire</li> <li>Emplacement des installations</li> <li>Autres infrastructures éventuelles</li> <li>Technologie</li> <li>Opérations</li> <li>Autres possibilités d'utilisation des terres</li> <li>Autres possibilités de financement</li> <li>Possibilité de juger le projet irréalisable ou de ne pas l'exécuter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre une comparaison systématique d'autres options réalisables par rapport au projet proposé, du point de vue de leurs effets sociaux potentiels. Établit les raisons de choisir la conception particulière du projet proposé et la justifie en termes d'effets socioéconomiques.</li> </ul>

Il faut pour cela projeter les données de référence dont on dispose dans l'avenir, en supposant la réalisation et la non-réalisation du projet. Les différences entre les deux scénarios font apparaître les répercussions prévues du projet, ce qui exigera éventuellement la collecte de nouvelles données pour définir les répercussions précises et les personnes touchées. Il y aura lieu d'indiquer la quantité et la qualité des données disponibles et de mentionner tout écart significatif dans les données ou tout élément imprécis qui réclameront éventuellement d'autres analyses. Les questions qui ne nécessitent pas d'analyses ou de mesures supplémentaires devront également être précisées.

Pour évaluer les répercussions d'un projet, il importe de considérer sa zone sociale d'influence dans sa globalité. Cette optique prend en compte les répercussions sur les relations sociales, économiques et culturelles au sein des communautés directement et indirectement touchées et entre elles. Il peut s'agir de changements dans l'utilisation des terres et des ressources naturelles, dans les relations de commerce et d'échanges existantes, dans l'emploi et les professions, ainsi que d'éventuelles modifications des relations sociales, culturelles et politiques. Il importe aussi de prendre en considération les effets induits sur le développement qui modifient l'ensemble de la région ainsi que les effets liés aux installations connexes (routes, canalisations, lignes d'alimentation, centrales électriques, etc.) qui ne sont pas forcément financées par l'entreprise responsable du projet mais sont liées à l'exécution du projet ou en dépendent. Il convient aussi de s'intéresser aux effets cumulés et transitoires. Il s'agit, par exemple, de la création de camps de chantier et l'immigration dans la région de chercheurs d'emploi extérieurs ou d'autres prestataires de services pendant la phase d'exécution des travaux, ainsi que leurs conséquences sur les communautés d'accueil.

*Pour évaluer les répercussions d'un projet, il importe de considérer sa zone sociale d'influence dans sa globalité.*

### ● Phases du cycle de projet

Les impacts doivent être analysés séparément pour les quatre phases essentielles du cycle du projet : i) conception et planification ; ii) construction ; iii) exploitation ; et iv) mise hors service ou clôture. La consultation permanente joue un rôle important dans le processus d'identification,

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

d'atténuation, de suivi et d'évaluation des répercussions du projet. Pour faciliter la présentation, il est utile de regrouper les répercussions par ordre chronologique et d'indiquer à quel stade du cycle de projet elles sont censées se produire. Une solution consiste à appliquer le tableau des impacts à chaque phase du cycle.

### ● Degrés d'importance

En général, les impacts environnementaux et sociaux sont inscrits dans une matrice et classés ou notés en fonction de leur importance. Les échelles ou formules de notation peuvent varier, mais doivent au minimum indiquer si les effets sont positifs ou négatifs et leur niveau d'importance (généralement : élevé, moyen et faible). Toutes les répercussions des projets (environnementales et sociales, positives et négatives) doivent être évaluées et classées de manière intégrée et doivent renvoyer aux réglementations internationales, nationales et locales pertinentes ainsi qu'aux lignes directrices et aux paramètres stratégiques de la SFI.

#### 4. Atténuation des répercussions préjudiciables

Une fois que les répercussions potentielles du projet ont été identifiées, l'étape suivante consiste à évaluer l'ampleur et la gravité des répercussions sociales préjudiciables et à proposer des mesures pour les atténuer. L'atténuation peut se définir comme la phase de l'évaluation environnementale et sociale pendant laquelle des mesures sont établies afin d'éviter, de minimiser ou de neutraliser les répercussions sociales négatives. L'entité parrainante doit envisager les moyens de modifier la conception ou le mode de fonctionnement du projet pour éviter ces répercussions, ou tout au moins les réduire au minimum. Là encore, plus tôt des informations sur les conséquences potentielles auront été fournies aux concepteurs et techniciens du projet, plus il y aura des chances de trouver des solutions de rechange. On pourra, par exemple, modifier le tracé d'une route pour éviter des zones peuplées ou des sites présentant une valeur culturelle. De même, on pourrait réduire la taille du projet pour limiter ou prévenir des répercussions sociales négatives.

#### Norvial (Pérou)

Le projet Norvial, au Pérou, offre un bon exemple de mesures ayant permis de minimiser les répercussions sociales. Le processus de consultation et l'analyse d'autres options ont permis de réduire sensiblement les répercussions préjudiciables de ce projet, qui a pour objectif d'allonger et de rénover l'autoroute à péage Ancón - Huacho - Pativilca, un tronçon de la route panaméricaine. Les consultations avec les populations concernées, ainsi que des études archéologiques, ont abouti à la décision de détourner la route de 3,1 km de manière à contourner l'établissement spontané d'Alberto Fujimori et à éviter le centre d'un site archéologique connu sous le nom de Cerro Colorado. Cette modification de la conception du projet a ramené le nombre d'habitations directement touchées de 518 à 75 et a limité ses effets sur les ressources culturelles.

### ● Élaboration de mesures d'atténuation

Il convient d'élaborer des mesures adaptées à chaque effet escompté. Pour trouver la meilleure solution, il faut souvent instaurer un dialogue entre plusieurs parties - notamment les consultants sur les questions sociales et environnementales, les concepteurs et techniciens du projet et la population concernée. À terme, les mesures d'atténuation des répercussions sociales proposées par l'évaluation environnementale et sociale doivent recevoir la pleine adhésion de l'entreprise et des communautés concernées.

*Il convient d'élaborer des mesures adaptées à chaque effet escompté.*

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

Toutes les mesures nécessaires pour réduire les répercussions escomptées d'un projet — quelle que soit l'entité responsable de leur application — doivent être définies dans cette partie du rapport. Les mesures qui relèvent des pouvoirs publics, par exemple, doivent être élaborées et proposées même si l'entreprise n'est pas responsable de leur application ou n'exerce aucun contrôle sur elle. Cela servira de base à des discussions et négociations ultérieures avec les parties responsables.

Les répercussions sociales seront gérées par étapes. La première consistera avant tout à éviter ces répercussions. Pour cela, il suffit souvent de procéder à des changements « à la source » - le choix d'un autre site pour le projet ou la modification de sa conception, par exemple. La deuxième étape vise essentiellement à réduire ou à minimiser les répercussions inévitables. À cet effet, on peut appliquer des mesures adaptées, consistant par exemple à insonoriser des maisons situées dans l'empreinte sonore d'un aéroport, régler la circulation associée à la construction, recourir à des techniques d'élimination de la poussière, limiter les besoins en terres, etc. Au cours de la troisième étape du processus, lorsque les répercussions sont inévitables, les personnes touchées par le projet doivent recevoir une indemnisation appropriée (couvrant aussi, le cas échéant, les coûts de remplacement et le rétablissement des moyens de subsistance).

Les populations touchées par un projet doivent participer à l'élaboration des mesures visant à éviter, atténuer ou réduire les conséquences sociales négatives ou à y remédier. Le savoir local permettra parfois de trouver des solutions ou d'autres options qui ne viendront peut-être pas immédiatement à l'esprit du promoteur du projet ou des collectivités locales. Les populations locales peuvent ainsi indiquer les sites sacrés ou importants du point de vue culturel qui ne sont pas évidents aux yeux d'un étranger. On peut aussi recourir à des consultations et à des mécanismes participatifs pour corroborer les informations officielles et évaluer la pertinence des mesures d'atténuation envisagées, notamment pour déterminer les personnes pouvant prétendre à des indemnisations et évaluer équitablement les biens en cause.

*Le savoir local permettra parfois de trouver des solutions ou d'autres options qui ne viendront peut-être pas immédiatement à l'esprit du promoteur du projet.*

### ● Efficacité de l'indemnisation

L'objectif de l'indemnisation est de faire en sorte que, dans la mesure du possible, les populations ne soient pas lésées par le projet, autrement dit que leur situation après son exécution soit identique à ce qu'elle était auparavant sinon meilleure. Elle permet de reproduire ou d'améliorer les conditions préexistantes au projet et couvre le remplacement des biens perdus, la perte de revenus ou de production, l'accès aux services sociaux et d'autres aspects tels que les liens sociaux ou de voisinage.

Dans certains cas, une indemnisation monétaire est opportune et peut être utilisée de façon fructueuse. Mais, parfois, une telle indemnisation ne suffit pas à elle seule pour résoudre les problèmes créés par le projet, de sorte que ce sont les personnes ou les communautés touchées qui doivent s'en charger au lieu que ce soit les auteurs de ces problèmes. Dans de tels cas, il convient de substituer à l'indemnisation monétaire une indemnisation en nature et/ou de la compléter par des programmes de réadaptation : assistance aux groupes vulnérables, appui technique à la reconstruction des infrastructures communautaires, aide à l'acquisition d'installations de remplacement, formation des populations autochtones ou des minorités ethniques, rétablissement des moyens de subsistance, programmes de recyclage, etc.

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

Dans certains pays, l'indemnisation est établie selon un barème reconnu à l'échelle nationale ; dans d'autres, elle devra être définie en fonction du projet. En cas de divergence sensible ou d'incompatibilité éventuelle entre les règlements publics et les critères de la SFI, la norme la plus rigoureuse l'emporte. Dans tous les cas, le montant total de l'indemnisation doit être égal à la valeur de remplacement des biens perdus ou endommagés dans le cadre du projet.

(Pour les projets faisant intervenir l'acquisition forcée de terres, se reporter à la politique opérationnelle 4.30 de la SFI sur les réinstallations forcées et à son manuel d'élaboration de plans d'action de réinstallation).

### ● Planification et application des mesures d'atténuation

Les mesures destinées à limiter les conséquences sociales générales devraient faire partie des plans d'action environnementale et sociale ou d'autres plans spécialisés. Ces derniers sont généralement nécessaires lorsque le projet nécessite des mesures de protection sociale ou présente d'autres aspects particuliers qui exigent des interventions complexes sur une durée donnée. On peut atténuer

*Le plein appui des dirigeants de l'entreprise est indispensable à la bonne application des mesures d'atténuation.*

certaines répercussions par une opération unique ou par un ensemble d'opérations ponctuelles. À titre d'exemple, la construction d'ouvrages anti-bruit permettra de réduire le bruit résultant d'un projet routier.

D'autres répercussions, comme le déplacement physique ou économique, nécessitent des plans d'atténuation plus complexes, qui comprennent souvent plusieurs programmes. Un plan de réinstallation, par exemple, peut comporter un programme d'indemnisation, un programme de réinstallation, un programme de rétablissement des sources de revenus, un programme de développement communautaire, etc. Chaque programme consiste, à son tour, en un train de mesures assorties d'objectifs précis visant différentes catégories des populations concernées.

Le plein appui des dirigeants de l'entreprise est indispensable à la bonne application des mesures d'atténuation. Ce soutien facilite l'affectation régulière des fonds et d'autres ressources nécessaires au programme. Par ailleurs, la mise en œuvre efficace de ces mesures nécessite souvent une collaboration entre l'entreprise responsable du projet, les groupes de la société civile, les communautés touchées et les organismes publics.

## 5. Identification de possibilités de développement durable

Les politiques de protection sociale du Groupe de la Banque mondiale, fondées sur le principe de ne pas porter préjudice, ont toujours fait des plans d'atténuation des effets sociaux l'élément premier de la répartition des avantages aux communautés affectées par les investissements de la SFI. Les projets financés par la SFI s'efforcent cependant de plus en plus d'élargir la portée des mesures d'atténuation pour en faire des projets de développement durables de plus grande envergure qui ajoutent de la valeur et améliorent la conjoncture économique globale. Cette évolution tient en grande partie au fait que l'on a davantage conscience des avantages de la durabilité d'un projet au plan social et environnemental, ce qui dénote la convergence entre une gestion saine des questions sociales et de bons résultats économiques. Les entreprises qui gèrent activement les aspects sociaux de leurs investissements bénéficient d'une meilleure réputation, réduisent les risques et les incertitudes (ce qui peut se traduire par des économies substantielles) et maintiennent leur « licence d'exploitation locale ».

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

À la différence de l'atténuation et de l'indemnisation, qui ont pour objectif notable mais limité de protéger les personnes concernées des répercussions défavorables, les opérations de développement durable permettent à l'ensemble de la population résidant dans la zone d'influence d'un projet d'avoir accès aux possibilités qu'offre le développement du secteur privé et d'en tirer le meilleur parti. Ces programmes peuvent être locaux ou conçus au plan local ou à plus grande échelle selon la nature et l'envergure du projet. Les entreprises peuvent s'associer à d'autres partenaires – collectivités locales, ONG, universités ou autres sociétés – pour concevoir et réaliser ces interventions.

En règle générale, les opérations visant un développement social durable ont besoin de capitaux et d'assistance technique pour stimuler les investissements autonomes, et relever ainsi les revenus et les niveaux de vie. Ces mesures permettent également d'éviter que les populations locales ne soient pas éternellement tributaires du projet, aspect qui revêt une importance particulière dans les cas où la durée de ce dernier est limitée.

Le chapitre qui suit présente à titre d'exemple un éventail de solutions à envisager lors de l'élaboration d'interventions de développement durable pour les investissements du secteur privé sur les marchés émergents. Le principe directeur en est que les investissements institutionnels, qu'il s'agisse d'opérations visant à atténuer les répercussions ou à stimuler le développement, doivent se fonder sur des informations de référence solides et des consultations approfondies. Ces opérations doivent être exécutées et suivies de manière participative et les réalisations doivent être durables. Autrement dit, ces opérations, une fois mises en place, ne devraient pas avoir besoin d'apports répétés de l'entreprise concernée pour rester viables.

### **Projet d'oléoduc Bakou - Tbilissi - Ceyhan (BTC) (Azerbaïdjan/Géorgie/Turquie)**

#### ***Centre d'aide aux entreprises***

Un an avant la construction de l'oléoduc, l'entreprise a créé à Bakou un centre d'aide aux entreprises avec le soutien d'un spécialiste à plein temps du service de promotion des petites et moyennes entreprises de la SFI. Une analyse de la chaîne d'approvisionnement a été réalisée afin de dresser la liste des services et des fournitures dont le projet aurait vraisemblablement besoin, liste qui a été publiée par l'intermédiaire du Centre. Celui-ci a, de manière proactive, identifié les compétences, entreprises et entrepreneurs locaux pour leur signaler les besoins du projet. Il a également assuré la formation dans le domaine de la préparation d'appels d'offres et de soumissions, des techniques commerciales, de la gestion financière, ainsi qu'à la manière d'entretenir des rapports commerciaux avec l'entreprise. Le programme a pour objectif de maximiser les avantages économiques du projet pour la population en identifiant de manière proactive et en formant les fournisseurs et entrepreneurs locaux afin qu'ils tirent parti des possibilités qui seront disponibles pendant la phase de mise en œuvre du projet.

#### ***Programme d'investissement communautaire***

Le projet d'oléoduc BTC s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre un programme d'investissement communautaire dans les régions d'Azerbaïdjan, de Géorgie et de Turquie qui seront affectées par les travaux de construction. Le programme a pour ambition de jeter les bases d'un développement durable pour les populations locales en créant des emplois et en améliorant le niveau de vie des communautés concernées pendant les phases d'exécution et d'exploitation, ainsi qu'à plus long terme. Il financera plusieurs types d'opérations : renforcement des capacités et développement institutionnel, éducation, aide aux petites et moyennes entreprises, appui aux

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

organisations de la société civile, développement des entreprises et projets axés sur les communautés. Il accepte les propositions de projet émanant des organismes publics, des ONG, des organisations et communautés de développement, et octroie un financement à celles qui sont retenues à l'issue d'un processus de sélection indépendant. Les organisations sont tenues d'assurer 20 % du financement des projets qu'elles proposent, qui doivent respecter certains critères de viabilité. Le projet BTC dispose par ailleurs de programmes d'investissement environnemental et d'investissement social portant sur les problèmes macroéconomiques dans les trois pays.

Par l'intermédiaire d'un fonds séparé, BP finance aussi d'autres investissements de développement durable des communautés, par exemple l'électrification par énergie solaire pour les réseaux de téléphonie rurale de 22 villages reculés de la région de Guba en Azerbaïdjan. BP s'est associée à Total Energy, un intégrateur de systèmes solaires, pour relier les villages au réseau de communications national par le biais de systèmes photovoltaïques fournis par BP Solar et offrir ainsi une solution durable pour que le réseau de télécommunications fonctionne indépendamment de l'alimentation en électricité.

### *Favorita (Équateur)*

En Équateur, Favorita Fruit Company met actuellement en route un programme destiné à aider les fournisseurs de bananes indépendants à obtenir la certification ECO-OK (un programme du Réseau de l'agriculture durable, coalition d'ONG qui regroupe Rainforest Alliance USA et plusieurs institutions en Équateur, au Brésil, au Costa Rica, au Guatemala et à El Salvador). La certification ECO-OK impose l'application de mesures de vaste portée de gestion environnementale et sociale au niveau des exploitations agricoles. Sur le plan des critères d'ordre social, celles-ci doivent améliorer le bien-être socioéconomique et le niveau de vie des ouvriers agricoles et de leurs familles. Les critères de mise en œuvre comprennent des normes en matière de contrats, la liberté d'organisation et d'opinion, un programme d'hygiène et de sécurité du travail et la fourniture de logements et de services de base.

La SFI, au travers de son Service de promotion du civisme des entreprises, œuvre avec Favorita, dans le cadre de divers programmes éducatifs de la Fondation Wong, à l'amélioration des pratiques en matière de travail et d'environnement des producteurs de bananes indépendants. Cette fondation finance actuellement 27 écoles primaires (14 privées et 13 publiques) et met en œuvre divers programmes éducatifs. Par la suite, elle financera également des écoles techniques au niveau de l'enseignement secondaire. Ces établissements constitueront une option intéressante pour les adolescents âgés de 12 à 15 ans et complèteront l'action de Favorita en vue d'éradiquer le travail des enfants dans l'industrie bananière.

### *Champ pétrolière du Tchad (Tchad, Cameroun)*

La SFI, l'un des bailleurs de fonds du projet d'oléoduc Tchad - Cameroun, a lancé en partenariat avec Africare, une ONG basée aux États-Unis, un projet de développement d'entreprises rurales dans la zone pétrolière située au sud du Tchad. Ce projet a pour but d'aider les groupes et les entrepreneurs locaux à créer des entreprises autonomes et solvables. Africare exécute actuellement un projet pilote comportant deux phases ; six entreprises rurales participent à la première. L'objectif consiste à mettre en place des entreprises rurales viables dans les domaines de la production d'œufs et de volailles, du bétail (bovins, petits ruminants, porcs), de la pisciculture et de l'horticulture irriguée. L'exploitation des champs pétroliers du sud du Tchad modifie les caractéristiques démographiques et économiques de la région et augmente la demande de produits

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

agricoles. Le projet fournit une assistance technique dans les domaines de la gestion commerciale, des activités bancaires, de la commercialisation, ainsi que des techniques et technologies de production d'un bon rapport coût-efficacité. Africare a favorisé l'enregistrement officiel des entreprises et a axé ses efforts, dans un premier temps, sur la formation en gestion et sur le soutien à la création d'entreprises pour permettre à celles-ci de s'établir en tant qu'entités bien gérées et solvables, qui pourront obtenir des crédits quand elles en auront besoin. Le projet pilote a mis en place des normes rigoureuses d'évaluation des résultats et de la viabilité afin de dégager des enseignements de l'expérience et d'élaborer un modèle optimal pour la seconde phase du projet, qui sera étendu à une quarantaine d'entreprises.

### ***Gloria S.A. (Pérou)***

La société est un employeur de premier plan qui fait travailler plus de 10 000 fournisseurs de lait, dont beaucoup sont situés dans des localités rurales reculées et tirent l'essentiel de leurs revenus de la production laitière. Gloria joue un rôle central dans le développement de l'industrie laitière locale et a pour objectif d'augmenter la production locale de lait cru. La SFI, en collaboration avec son service de promotion du civisme des entreprises, travaille avec elle pour fournir une assistance technique aux producteurs péruviens de lait. Une étude va définir des interventions ciblées visant à améliorer la productivité, la qualité de la production et les revenus des ménages pour chaque type de producteur. Ces opérations comporteront probablement une aide technique et financière aux producteurs locaux pour leur permettre d'accroître le rendement laitier et de réduire les coûts de production, et développer ainsi la rentabilité de leur activité. La SFI va œuvrer avec la direction de Gloria pour élaborer un projet pilote destiné à offrir des micro-prêts aux exploitants laitiers et aux intervenants sur toute la chaîne d'approvisionnement, depuis la production et le transport jusqu'à la collecte du lait et aux stations de réfrigération. La direction de Gloria a indiqué qu'elle pouvait gérer ce programme de financement, mais l'entreprise a besoin d'une aide financière et technique pour le mettre en place. L'étude diagnostic mentionnée plus haut fournira les informations nécessaires à la conception d'un programme de crédit approprié.

### ***Mine d'or de Sadiola (Mali)***

Une société aurifère opérant au Mali a mis en place un réseau d'approvisionnement en eau pour alimenter les communautés réinstallées dans un environnement extrêmement aride. Les puits forés pendant la construction de la mine ont été cédés à ces villages à cette fin. Pour garantir la viabilité du système à long terme, des responsables de l'utilisation des ressources en eau ont été formés et des comités locaux créés dans chaque village. Les moteurs diesel qui actionnaient les pompes de forage ont cependant été très tôt volés ; à titre de mesure intérimaire, le système d'approvisionnement du village a été relié à la canalisation de 70 km construite pour l'approvisionnement de la mine en eau. Ce raccordement à la canalisation principale est très pratique pour les communautés réinstallées et a eu pour effet imprévu d'attirer d'autres populations à s'installer à proximité des villages. Ces communautés sont devenues très dépendantes de cette eau et, du fait que l'entreprise n'a jamais perçu ne serait-ce qu'une redevance nominale, le principe de l'utilisation payante n'a pas été établi dans la région ; les villageois sont donc habitués à une alimentation en eau gratuite. L'entreprise et les administrations et collectivités locales doivent maintenant se charger d'assurer un approvisionnement durable en eau. Après la fermeture de la mine, la canalisation cessera de fonctionner parce que l'économie locale ne peut pas assumer les charges d'exploitation. Ce problème a été mis au jour pendant l'évaluation des effets sociaux et la réinstallation des villages, mais aucune solution n'a encore été appliquée de manière satisfaisante.

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### ***Odebrecht (Angola)***

Avec l'aide de la SFI, Odebrecht, une société d'ingénierie et de construction brésilienne, a réservé 1 million de dollars d'un prêt-projet de la SFI à des opérations de lutte contre le SIDA. La SFI et Odebrecht ont lancé un programme d'éducation, de prévention et de soins qui concerne 30 000 personnes dans les établissements et communautés d'Odebrecht en Angola. Le programme met aussi particulièrement l'accent sur la santé des femmes, la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et l'évaluation de l'approvisionnement en thérapies anti-rétrovirales des établissements de l'entreprise, mesures qui s'inscrivent dans la stratégie globale de lutte anti-SIDA en Angola. Le programme servira d'instrument de propagande pour inciter les milieux d'affaires en Angola à adopter des mesures proactives analogues. Odebrecht a en outre décidé d'adopter une politique de lutte contre le VIH/SIDA dans toutes ses entreprises à travers le monde. Selon les enseignements qui se dégageront du programme pilote angolais, la prochaine étape consistera éventuellement pour l'entreprise à déployer un programme structuré d'éducation, de prévention et de soins. En 2003, le Conseil mondial des entreprises contre le VIH/SIDA a attribué à Odebrecht son prix d'excellence, reconnaissant sa contribution exemplaire à la lutte contre cette maladie, tant parmi ses employés que dans les communautés environnantes.

### ***Misima Mines (Papouasie-Nouvelle-Guinée)***

Misima Mines Limited, une société d'exploitation aurifère de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a créé des programmes de formation destinés aux employés de la mine et à la main-d'œuvre extérieure. Pour développer au maximum l'emploi local, elle a mis en place un programme d'apprentissage de niveau équivalent à un diplôme d'enseignement technique dans les métiers de la mécanique, du secrétariat et du bâtiment. Elle a offert des bourses universitaires et des bourses de formation en soins infirmiers, en santé et sécurité du travail, en exploitation industrielle et en soins de santé communautaires. Le responsable de la formation de l'entreprise organise en outre des stages de secrétariat élémentaire au collège local et une formation en informatique pour les employés. La société offre par ailleurs à la communauté des formations en comptabilité, en droits juridiques, en administration villageoise et en organisation des collectivités.

*Source : SFI, Investing in People: Sustaining Communities through Improved Business Practice*

### ***Cummins Engine Company (Inde)***

Dans le souci d'embaucher davantage de femmes dans son usine de Pune (Inde), la société Cummins Engine s'est associée à la Fondation Cummins, à l'Institut Rose Hulman et à d'autres entreprises de la ville pour fonder le Cummins Engineering College for Women dans une université féminine locale. Cette école compte maintenant plus de 1 000 étudiantes et assure la formation de femmes ingénieurs pour Cummins et d'autres sociétés.

*Source : SFI, Investing in People: Sustaining Communities through Improved Business Practice*

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### ● Possibilités offertes à la phase d'exécution

La phase d'exécution offre souvent des possibilités économiques considérables, quoique temporaires, aux communautés et aux populations vivant dans la zone d'influence du projet. Plusieurs mesures proactives peuvent être prises à ce stade pour apporter des avantages durables à la communauté concernée, notamment :

- la formation ou la valorisation des compétences des populations locales (préalablement à l'exécution) pour leur permettre de bénéficier de salaires plus élevés pendant cette phase et d'améliorer leurs moyens d'accès à des emplois similaires à l'avenir ;
- la promotion de l'offre locale des biens et des services nécessaires à l'exécution du projet ;
- la formation à la gestion financière et la promotion des services bancaires ;
- la transformation des gains procurés par les emplois temporaires en un flux durable de revenus au travers d'une aide à l'épargne, à la gestion commerciale de base et à l'investissement de l'argent gagné pendant l'exécution du projet dans des entreprises viables ou dans l'amélioration des entreprises existantes ;
- l'offre de crédits pour aider les populations locales à mettre en place des services de location de logements ou d'autres services pour répondre aux besoins d'une vaste main-d'œuvre.

*La phase d'exécution offre souvent des possibilités économiques considérables...*

### ● Analyse de la chaîne d'approvisionnement

Il est utile, avant d'entamer un projet, de dresser l'inventaire des biens et des services qui lui seront nécessaires pendant les phases d'exécution, d'exploitation et, le cas échéant, de mise hors service, pour tenter d'associer les initiatives de développement communautaires à des activités commerciales essentielles. Le fait de connaître dès le début la nature et la quantité de biens et de services requis permet de créer en temps voulu des possibilités pour les populations ou les entreprises locales. Il est possible d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'assistance technique et financière aux petites et moyennes entreprises pour leur permettre de tirer parti des nouvelles possibilités commerciales liées au projet. Il ne faut pas sous-estimer les avantages qu'une analyse opportune de la chaîne d'approvisionnement peut apporter aux communautés locales en matière de développement. Les entreprises peuvent en outre collaborer avec leurs fournisseurs à la sensibilisation des parties intéressées, au renforcement des capacités et à la promotion des bonnes pratiques en matière de normes environnementales et sociales. Pour de plus amples informations concernant l'assistance de la SFI dans ce domaine, veuillez consulter le site [www.ifc.org/sme](http://www.ifc.org/sme).

*Il ne faut pas sous-estimer les avantages qu'une analyse opportune de la chaîne d'approvisionnement peut apporter aux communautés locales en matière de développement.*

### ● Assistance technique, apport de capitaux et renforcement des capacités

Les projets sont souvent situés dans des zones rurales reculées où la population exerce des activités économiques de subsistance offrant des possibilités de développement et de croissance économique limitées. Les contraintes en matière de main-d'œuvre, de technologie et de capitaux peuvent limiter la productivité et sont souvent exacerbées par la précarité de l'accès aux marchés, le manque d'installations de stockage des récoltes et l'absence d'institutions de crédit et d'épargne qui pourraient fournir des liquidités lorsque les prix des produits de base sont bas. Dans ces cas, il peut être utile d'évaluer les débouchés commerciaux afin de développer la production existante ou

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

d'identifier de nouvelles denrées susceptibles d'être produites dans la région. Il conviendrait par ailleurs d'envisager des mesures rentables pour contribuer à améliorer la productivité des terres et de la main-d'œuvre dans les cas où la demande sur le marché le justifie. Il peut s'agir d'apports de capitaux servant à acheter des intrants nécessaires à l'augmentation de la productivité des terres et des cultures, la modernisation ou le renouvellement des biens de production de base ou l'acquisition de technologies pour accroître la productivité de la main-d'œuvre. Il est aussi possible d'assurer la formation professionnelle et d'accorder de l'assistance technique pour améliorer la productivité de la main-d'œuvre, des terres et d'autres ressources.

Une aide aux institutions économiques locales comme les coopératives ou les associations professionnelles permettrait d'améliorer les rendements commerciaux et de fournir les financements nécessaires à l'octroi de crédits, ainsi qu'à l'acquisition d'intrants et de technologies à plus grande échelle. Une bonne compréhension de l'organisation sociale locale et des activités de production, des structures politiques et des mécanismes de prise de décision de la communauté est essentielle au développement ou à la consolidation de ces institutions. Les initiatives de renforcement des institutions et des capacités doivent s'inspirer des études de référence et employer d'autres méthodes de collecte d'informations pour évaluer les capacités, les besoins et les intérêts des principaux groupes. Ces initiatives doivent également se fonder sur une évaluation pragmatique des ressources naturelles et des compétences locales.

### ● Valorisation du capital humain

Les investissements dans le capital humain ont des rendements à court terme et à long terme. À court terme, la formation et la valorisation des compétences peuvent donner accès à de nouvelles sources de revenus ou procurer des revenus plus élevés aux populations locales. Partout où les populations survivent grâce à leur travail et à leur savoir-faire, la formation peut offrir un moyen efficace d'augmenter les revenus. À long terme, certains projets dont les impacts directs sur les populations sont minimes peuvent cependant assurer la valorisation du capital humain de la région à plus long terme en appuyant l'éducation, la formation et l'amélioration des compétences. Il n'est pas rare que des entreprises choisissent d'inscrire leur stratégie dans la durée en investissant aujourd'hui dans les jeunes générations, ce qui profitera plus tard à la société, à l'entreprise et à l'économie.

### ● Services sociaux et infrastructures

Les services sociaux et les infrastructures relèvent normalement de la responsabilité du gouvernement. Cela dit, dans les régions reculées dépourvues de routes, d'électricité, de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, une entreprise peut coordonner ses propres besoins avec ceux des communautés et des collectivités locales pour leur permettre de profiter au maximum des infrastructures qu'elle aura mises en place. Les infrastructures et les services peuvent constituer un apport utile mais, ici encore, la question de la durabilité est déterminante. Les projets peuvent financer la construction d'écoles, de centres de santé et d'autres équipements collectifs, mais il est indispensable de veiller à ce que les pouvoirs publics puissent y affecter un enseignant ou un infirmier et à ce que la communauté soit motivée et dispose de moyens suffisants pour apporter sa contribution financière. Les investissements de cette nature ont l'attrait à court terme d'une nouvelle structure physique, mais ils risquent d'être laissés à l'abandon si les pouvoirs publics ou la communauté n'ont pas de moyens suffisants pour les entretenir. Des dispositions préalables, y compris le renforcement des capacités et des études de faisabilité notamment, doivent être prises en vue de transférer les infrastructures et les services aux collectivités locales à l'issue du projet.

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

Les entreprises peuvent également fournir des services de santé et d'éducation qui profitent à leurs employés et à l'ensemble de la communauté tout en réduisant les risques pour elles et en leur

*Des programmes éducatifs axés sur l'alphabétisation, l'acquisition des notions de calcul et la valorisation des compétences peuvent accroître la productivité de la main-d'œuvre.*

épargnant des frais. Il s'agit notamment de programmes de sensibilisation et de prévention pour atténuer l'incidence du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies transmissibles (qui peuvent avoir des effets dévastateurs sur la main-d'œuvre d'une entreprise ou sur les programmes de santé et d'assainissement). Ces interventions permettent de freiner la propagation de la maladie, de diminuer les frais médicaux de l'entreprise et de réduire le temps de maladie des employés et de leurs familles. Des programmes éducatifs axés sur l'alphabétisation, les notions de calcul et la formation professionnelle peuvent rehausser la productivité et

l'efficacité de la main-d'œuvre et aider la population locale à trouver de meilleurs emplois ou de meilleures sources de revenus à l'avenir.

### ● Projets environnementaux bénéfiques sur le plan économique

Un autre moyen de générer des revenus peut être la création d'emplois dans le cadre de projets de mise en valeur de l'environnement. Les projets environnementaux sont souvent urbains et peuvent comporter l'établissement d'entreprises de gestion ou de recyclage des déchets (matières plastiques et fibres par exemple) en produits commercialisables. Dans les zones plus rurales, les populations locales peuvent créer des pépinières et entamer des opérations de reboisement pour compenser les effets de projets dans les secteurs du pétrole, du gaz, des mines et de la foresterie. Il convient de rechercher des méthodes novatrices pour exploiter les synergies entre la valorisation du capital humain et les améliorations de l'environnement.

## 6. Préparation du volet social du plan d'action environnemental et social

Une fois que les mesures d'atténuation et/ou de développement durable ont été définies, elles sont réunies en un plan ou en un ensemble de plans dénommé « Plan d'action environnemental et social », qui constitue une partie du rapport sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ESIA). Le volet social du plan d'action peut comporter un ensemble de plans généraux d'atténuation des répercussions sociales (pour parer aux effets liés à un manque de protection) et de plans d'atténuation plus spécifiques et axés sur des politiques, comme les plans de réinstallation des populations ou de gestion du patrimoine culturel, ainsi que des plans conçus pour procurer des avantages durables à l'ensemble de la communauté, comme les plans de développement communautaires. Dans certains cas, le promoteur du projet peut choisir de préciser lesquelles parmi les mesures contenues dans le Plan d'action sont destinées à satisfaire les critères de la SFI et lesquelles sont prises par l'entreprise de son propre chef.

Chaque fois qu'un plan est élaboré pour satisfaire un point particulier de la politique de protection sociale (populations autochtones, réinstallation forcée ou patrimoine culturel par exemple), les critères de planification exposés dans cette politique devront être suivis. Toutes les composantes sociales du Plan d'action environnemental et social doivent comporter les renseignements prévus au tableau 2 ci-après.

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### 7. Suivi

Le suivi et la gestion des impacts sociaux ont deux objectifs prioritaires. Le premier consiste à vérifier si les effets sociaux réels du projet s'écartent d'une façon ou d'une autre des effets prévus lors de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux et, si tel est le cas, à recommander des mesures correctives pour y remédier. Le second est d'évaluer les progrès et les résultats des mesures d'atténuation et de développement appliquées par l'entreprise pour s'assurer que les objectifs du programme sont atteints et de procéder, le cas échéant, à des rectifications à mi-parcours. En principe, l'opération de suivi devrait employer les mêmes mesures et indicateurs essentiels que l'étude sociale de référence, notamment, s'il y a lieu, les mesures quantitatives et qualitatives des résultats et l'application des méthodes participatives.

*L'opération de suivi devrait employer les mêmes mesures et indicateurs essentiels que l'étude sociale de référence.*

*Pour gérer les questions sociales, les entreprises devront peut-être adopter une démarche plus formelle et davantage axée sur les procédures.*

Dans le cas de projets complexes et de grande envergure ayant des répercussions sociales qui exigent de multiples interventions sur une certaine durée, les entreprises devront peut-être adopter, pour gérer les questions sociales, une approche plus formelle et davantage axée sur les procédures. Une nouvelle pratique optimale dans les sociétés privées consiste à mettre en place un système de gestion sociale

particulier. Celui-ci peut et, dans la plupart des cas, devrait être intégré au système de gestion environnemental de l'entreprise, s'il existe, pour créer un système unifié de gestion environnementale et sociale.

Tableau 2

#### Aspects sociaux à prendre en compte en élaborant un plan d'action environnemental et social

- **Synthèse des impacts sociaux** : brève description des effets sociaux prévus du projet (positifs et négatifs). Celle-ci doit renvoyer aux chapitres du rapport de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux qui fournissent des détails à ce sujet.
- **Synthèse des mesures d'atténuation sociale et de développement** : brève description de chaque mesure d'atténuation et/ou de développement proposée et de l'effet auquel elle est liée. Il conviendra de préciser à chaque fois par quels moyens et par qui la mesure sera appliquée.
- **Suivi et notification** : un programme de suivi des impacts sociaux sera élaboré, qui définira notamment les objectifs et indicateurs qui seront utilisés, ainsi que le calendrier et les méthodes appliqués. Le suivi est le principal moyen de contrôler et d'évaluer les progrès vers la réalisation des résultats et des objectifs déclarés. Il convient par ailleurs de définir des procédures pour la notification périodique de l'état d'avancement du projet et des résultats du suivi à la direction de l'entreprise, à la SFI et aux parties intéressées.
- **Calendrier d'exécution** : le programme d'exécution sera élaboré à ce stade ; il devra lier les dates et la durée des interventions essentielles au calendrier de réalisation global du projet.
- **Budget** : toutes les mesures d'atténuation et de développement indiquées dans le plan de gestion sociale doivent comprendre une estimation des coûts de l'exécution initiale ainsi que de toutes les dépenses récurrentes. Ces coûts doivent être intégrés dans le coût total du projet.
- **Modalités d'organisation** : il faudra définir la responsabilité de l'exécution et du suivi des

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

mesures d'atténuation sociale et de développement, de même que toute coordination ou action commune nécessaire entre les différentes parties. Il faudra notamment établir une chaîne des responsabilités précise concernant les interventions sociales, et désigner, par exemple, un responsable social. Des mécanismes précis doivent également être établis pour assurer la diffusion dans toute l'entreprise des engagements du plan d'action environnemental et social. Des contrôles opérationnels et documentaires doivent être mis en place pour garantir que les programmes et procédures sont mis en œuvre et étayés par des documents.

**Tableau 3**

### Thèmes et méthodes essentielles pour les études socioéconomiques de référence

Domaine d'étude	Observations/questions
<b>Données secondaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Profil démographique</li> <li>• Taille, emplacement, histoire et répartition de la population</li> <li>• Composition et caractéristiques démographiques des ménages</li> <li>• Statut socioéconomique</li> <li>• Caractéristiques socioculturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire les caractéristiques de chaque communauté/établissement humain situé dans la zone du projet, notamment : nom et emplacement de la communauté, taille, répartition spatiale, formes de propriété foncière, composition ethnique, niveaux d'instruction, situation socioéconomique, répartition par âge et par sexe, organisation sociale et politique, structures locales et traditionnelles de prise de décision, culture, religion, langue, identification des principaux représentants locaux.</li> <li>• Y compris des cartes de la zone du projet qui délimitent clairement l'emplacement de chaque communauté.</li> <li>• Analyser les données au niveau tant des ménages que de la communauté.</li> </ul>
<b>Méthodes qualitatives et techniques participatives</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de vie de la population</li> <li>• Caractéristiques essentielles de la différenciation sociale au sein des communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau des ménages et de la communauté.</li> <li>• Populations autochtones, groupes vulnérables, groupes ethniques minoritaires, classes, castes, groupes religieux et rôle des femmes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principales institutions sociales et principaux systèmes coutumiers de prise de décision</li> <li>• Caractéristiques de l'organisation sociale et des relations internes de la communauté</li> <li>• Institutions locales et prise de décision</li> <li>• Gestion des ressources naturelles et utilisation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Y compris les systèmes coutumiers d'allocation des ressources.</li> <li>• Cartographie sociale, systèmes de parenté/lignage, configuration du village.</li> <li>• Y compris les collectivités locales, les organisations non gouvernementales ou de la société civile et les mécanismes de résolution des différends.</li> <li>• Décrire le mode d'utilisation des terres dans la zone du</li> </ul>

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

<p>terres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie et utilisation des ressources collectives</li>   <li>• Biens culturels et sites archéologiques intéressants</li>   <li>• Systèmes de subsistance et stratégies de survie</li> <li>• Organisation des ménages</li> <li>• Renseignements sur la mobilité sociale et la division sociale du travail</li>   <li>• Opinion quant aux limitations ou aux possibilités passées, présentes et futures en matière de développement</li> <li>• Point de vue sur les perspectives de développement durable par rapport au projet</li> <li>• Incidences du projet telles qu'elles sont perçues et moyens de les atténuer</li> </ul>	<p>projet, en indiquant précisément les terres agricoles, les forêts, les zones de chasse et de pêche, les pâturages, les zones résidentielles et inhabitées ; préciser les limites et l'importance relative de ces ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner des précisions sur le système d'enregistrement foncier dans la région. Qui sont les propriétaires, les occupants et/ou les usagers de ces terres ? La propriété foncière est-elle communale ou repose-t-elle sur des titres individuels de propriété ? Quel est le pourcentage de la population qui occupe ou utilise des terres sans titre de propriété légal, officiel ?</li> <li>• Quels sont les mécanismes, formels ou informels, qui régissent la répartition des terres dans la zone du projet ?</li> <li>• Il conviendra de prêter particulièrement attention aux terres dont la propriété n'est pas clairement établie ou qui fait l'objet de différends entre plusieurs parties.</li> <li>• Dans quelle mesure les ménages dépendent-ils de l'accès aux terres communales ou d'activités liées aux ressources naturelles (chasse, pêche, pâturage, récolte de produits forestiers, etc.) ?</li> <li>• Fournir des cartes indiquant les terres publiques, privées, communales, et les terres dont la propriété n'est pas connue.</li> <li>• Décrire tous les sites présentant une valeur naturelle sur le plan archéologique (préhistorique), paléontologique, historique, religieux ou une valeur exceptionnelle. Le patrimoine culturel englobe les vestiges des civilisations antérieures (champs de bataille et édifices religieux par exemple), et les merveilles de la nature (canyons, chutes d'eau, etc.)</li> <li>• Décrire les systèmes de production des communautés de la zone du projet.</li> <li>• Comment les populations (hommes et femmes) subviennent-elles à leurs besoins ? Quelles sont leurs différentes sources de revenu et d'emploi pendant l'année ? Quels sont les types de culture et d'élevage pratiqués ? Quels sont les débouchés de ces produits ?</li> <li>• Quelle est la contribution des femmes, des enfants et des migrants aux revenus et à la survie des ménages ?</li>   <li>• Quels sont les niveaux moyens de rémunération liés à ces activités dans la région, et les niveaux moyens des revenus de ces ménages ?</li> </ul>
<b>Méthodes quantitatives</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques démographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition par âge et par sexe.</li>   <li>• Y compris les membres migrants de la famille et les fonds</li> </ul>

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de subsistance et professions</li> <li>• Niveaux d'instruction et qualifications</li> <li>• Sources et montant des revenus des ménages</li> <li>• Potentiel d'utilisation des terres</li> <li>• Données sur les dépenses des ménages</li> <li>• Structure, terres et autres biens des ménages</li> <li>• Études des sols, de la végétation et de la capacité des terres</li> <li>• Accès aux services sanitaires, éducatifs et autres services</li> <li>• Indicateurs de santé</li> <li>• Tendances générales</li> </ul>	<p>qu'ils envoient, par âge et par sexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par âge et par sexe.</li> <li>• Pour chaque membre du ménage et par type de ménage, en précisant les contributions des femmes, des hommes, des enfants et des migrants.</li> <li>• Qualité et productivité des terres, des sols et des autres ressources pendant les bonnes années et les années de sécheresse, potentiel de culture et de pâturage et capacité de charge.</li> <li>• Y compris les cultures, le bétail, l'équipement agricole, l'équipement des petites entreprises, etc.</li> <li>• Examiner le potentiel de culture et de pâturage ainsi que la capacité de charge du bétail.</li> <li>• Étudier la qualité des terres et des sols, tant pendant les bonnes années que pendant les sécheresses.</li> <li>• Évaluer les infrastructures et les services sociaux à la disposition des communautés dans la zone du projet, et notamment l'accès : aux soins de santé, à l'éducation, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, au traitement et à l'évacuation des déchets, au logement, à l'électricité, aux marchés, aux transports et aux routes, aux communications, et aux services bancaires et de crédit locaux.</li> <li>• Sans le projet, quelles grandes évolutions la population connaît-elle actuellement ?</li> </ul>
--	--

# Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

Tableau 4

## Enquête socioéconomique par sondage

### 1. Composition des ménages

N° de réf.	Nom des membres de la famille composant le ménage	Sexe (M/F)	Âge	Situation familiale	Niveau d'instruction le plus élevé atteint	Profession	Si vous avez un emploi formel, où travaillez-vous ?	Autres qualifications/métiers	Nombre d'années de résidence dans la région	Membres migrants : présents (P) / absents (A)	S'ils sont absents, où sont-ils ?	Pourquoi y sont-ils ?
1												
2												
3												
4												

### 2. Revenu des ménages

	Montant estimé (mensuel/annuel)
Emploi	
Agriculture	
Entreprises commerciales/familiales	
Envoi de fonds des migrants	
Rentes	
Prestations et allocations sociales	
Paiements d'assurance	
Location de logements et d'autres propriétés	
Investissements/bénéfices	
Autres sources de revenus (préciser)	

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### 3. Dépenses des ménages

	Montant estimé (mensuel/annuel)
Alimentation	
Habillement	
Combustible	
Éducation	
Santé	
Autres	

### 4. Structures et patrimoine des ménages

	No		No
Habitation (type : brique et tôle ondulée, hutte de paille, etc.)		Vélocoteur	
Hangar d'entreposage		Bicyclette	
Latrines		Tracteur	
Grenier à céréales		Charrue	
Nombre d'enclos à bestiaux et à volaille		Charrette	
Véhicule automobile		Foyer	

### 5. Production agricole des ménages

#### a. Cultures

A	B		C		D		E			Production l'an dernier		Production comparée aux années précédentes		Revenu estimatif en cas de vente de la production
	Annuelles		L'an dernier		Rotation des cultures		Rendement des cultures Bon/médiocre/mauvais			Vendue/changée				
	Y	N	Y	N	Y	N				Y	N	Meilleure	pire	
Mil														
Coton														
Manioc														
Riz														
Haricots														
Courge/citrouille														
Autres (préciser)														

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

Bétail		Nbre de têtes	Nombre de têtes consommées l'an dernier	Nombre de têtes achetées l'an dernier	Nombre de têtes vendues l'an dernier	Revenus estimatifs
Bovins :	Taureaux Vaches Veaux					
Chèvres/moutons						
Ânes						
Chevaux						
Poules						
Pintades						
Pigeons						
Autres (préciser)						
<b>6. Utilisation des ressources des ménages</b>						
Bois			Paraffine			
Combustible			Électricité			
Bois de construction			Énergie solaire			
Eau			Générateur			
Ruisseau			Charbon			
Barrage			Plantes et produits médicinaux			
Puits/forage			Autres (préciser)			
Réseau d'approvisionnement en eau						

# Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

## Remerciements

« Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé » est le troisième d'une série de *Cahiers pratiques* rédigés par le Département du développement environnemental et social de la Société financière internationale. Ce *Cahier pratique* a été réalisé par une équipe de spécialistes en développement social de la SFI dirigée par Debra Sequeira (chef de projet) et comprenant Eric Brusberg, Ted Pollett et Jose Zevallos. La maquette et la mise en pages sont de Maria Gallegos et Vanessa Manuel. L'équipe a bénéficié de l'appui logistique de Mehtap Altunok.

Ce *Cahier pratique* se fonde sur les expériences pratiques des services de développement social de la SFI qui sont chargés des investissements du secteur privé dans de nombreuses branches industrielles et de régions. Nicholas Flanders, Shawn Miller, John Butler, Richard English et Diana Baird ont donné régulièrement des conseils à l'équipe et ont apporté une contribution importante à l'élaboration du document. Nos remerciements vont également à Ronald Anderson, William Bulmer, Imoni Akpofure, Motoko Aizawa, Gavin Murray, John Kittridge, Peter Neame, Mark Eckstein, Harry Pastuszek, John Middleton, Chris Frankel et Niels Vestergaard qui ont formulé des observations sur les premières versions du document.

Les auteurs tiennent également à remercier les spécialistes suivants qui ont fait part de leurs précieuses impressions lorsque le projet a été soumis au public pour observations : Alke Schmidt et Elizabeth Smith de la BERD, Nicky Hodges de Scott Wilson, Michael Jones de NSR Environmental Consultants, Gloria Davis de la Banque mondiale, Henneke Brink de Both Ends, Pats Brown d'Ethical Trading Initiative, Rachel Goldwyn de l'International Alert, et Richard Jackson.

Les publications sur les bonnes pratiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://publications.worldbank.org/ecommerce/>

### AMÉLIORER LES PROJETS ET LEURS RÉSULTATS PAR LA CONSULTATION ET L'INFORMATION DU PUBLIC : GUIDE OPÉRATIONNEL

Un ouvrage qui fournit une aide pratique aux clients du SFI et au secteur privé pour planifier et mettre en œuvre des consultations publiques. Le manuel propose des conseils sur la façon de gérer les attentes des communautés locales, d'adapter la consultation à un contexte de secteur privé et d'encourager la consultation entre les sociétés et les acteurs locaux pendant toute la durée d'un projet. 74 pages | ©1999 IFC | ISBN 0-8213-4312-4 | USD 25,00

### INVESTING IN PEOPLE: SUSTAINING COMMUNITIES THROUGH IMPROVED BUSINESS PRACTICE

Un ouvrage destiné aux clients de la SFI appartenant au secteur privé, qui fait office de guide de référence pour mettre en place des programmes efficaces de développement communautaire. Il présente également trois études de cas approfondies montrant différentes manières de développer des communautés de façon innovante et performante — et pas seulement à titre accessoire.

90 pages | ©2000 IFC | ISBN 0-8213-4891-4 | USD 25,00

### MANUEL D'ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION

Un recueil de bonnes pratiques destiné aux clients de la SFI et aux sociétés du secteur privé afin de les aider à élaborer et mettre en œuvre des plans de réinstallation. Ce guide se fonde sur l'expérience de réinstallation collective acquise par le personnel de la SFI à l'occasion d'investissements de la SFI ayant donné lieu à l'application de la politique du Groupe de la Banque mondiale en matière de réinstallation involontaire. Il conduit le lecteur pas à pas tout au long de la procédure de planification de la réinstallation et comprend des outils pratiques tels que listes de contrôle, modèles de questionnaires et schémas de suivi. 100 pages | ©2002 IFC | ISBN 0-8213-5153-2 | USD 25,00

### GOOD PRACTICE NOTE: Addressing Child Labor in the Workplace and Supply Chain (juin 2002)

Premier d'une nouvelle série de publications du CES, ce *Cahier pratique* offre un point de vue unique du secteur privé sur les formes nocives du travail des enfants. Il vise à partager les apprentissages et les expériences des entreprises en donnant aux sociétés un ensemble de bonnes pratiques élémentaires que d'autres entreprises ont appliquées avec succès pour gérer les risques associés au travail des enfants sur leurs propres sites et sur ceux de leurs distributeurs et fournisseurs.

### CAHIER PRATIQUE : LE SIDA SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Ce *Cahier pratique* est une introduction à la question du VIH/SIDA dans le cadre des entreprises. Il examine l'incidence de la pandémie sur le secteur privé, évalue les coûts pour les entreprises et offre un menu d'options de programmes. Ceux-ci vont de la sensibilisation et de l'élaboration des politiques aux programmes de prévention et de traitement pour les entreprises qui veulent mettre en œuvre des initiatives de lutte contre le VIH/SIDA, pour aider leurs employés et les communautés dans lesquelles ils travaillent et vivent.

24 pages | ©2002 IFC | Gratuit

## Références utiles

« Social Analysis Sourcebook: Incorporating Social Dimensions into World Bank Operations », produced by the World Bank. The World Bank's Social Development Group seeks to empower poor people by increasing their social assets and capacities.

<http://www.worldbank.org/socialanalysis/sourcebook/>

« Guidelines for Social Cultural Analysis » (2001), a Working Paper produced by the Inter-American Development Bank.

[http://www.iadb.org/sds/publication/publication\\_2531\\_e.htm](http://www.iadb.org/sds/publication/publication_2531_e.htm)

[http://www.iadb.org/sds/publication/publication\\_2531\\_e.htm](http://www.iadb.org/sds/publication/publication_2531_e.htm)

« Social Impact Assessment, International Principles » (2003) produced by the International Association for Impact Assessment. IAIA provides an international forum for advancing innovation and communication of best practice in all forms of impact assessment.

<http://www.iaia.org/Publications/SP2.pdf>

« Key Questions in Managing Social Issues in oil & Gas Projects, » Report No. 2.85/332 (2002) produced by International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) and the International Association of Oil & Gas Producers (OGP).

[http://www.ipieca.org/downloads/social/impact\\_assessment.pdf](http://www.ipieca.org/downloads/social/impact_assessment.pdf)

United Nations Environment Program, « UNEP Environmental Impact Assessment Training Resource Manual, » (2002).

[http://www.unep.ch/etu/publications/EIAMan\\_2edition\\_toc.htm](http://www.unep.ch/etu/publications/EIAMan_2edition_toc.htm)

Interorganizational Committee on Guidelines and Principles for Social Impact Assessment, « Guidelines and Principles for Social Impact Assessment, » in Rabel J. Burge, A Conceptual Approach to Social Impact Assessment (1994 Social Ecology Press, Middleton, Wisconsin).

[http://www.nmfs.noaa.gov/sfa/social\\_impact\\_guide.htm](http://www.nmfs.noaa.gov/sfa/social_impact_guide.htm)

« Social Impact Assessment » in Environmental Assessment in East Asia by Vanclay, Schooten and Slootewg (2000, Institute for Southeast Asian Studies, Singapore).

## Prendre en compte les aspects sociaux des projets du secteur privé

### Avertissement

Le but de cette série de *Cahiers pratiques* est de partager des informations sur la manière dont les entreprises du secteur privé abordent un certain nombre de questions environnementales et sociales. Le présent *Cahier pratique* donne des indications et des exemples de méthodes employées avec succès par les entreprises pour s'attaquer aux problèmes du VIH/SIDA sur le lieu de travail. La SFI n'a pas financé la totalité des projets et des sociétés mentionnés dans le présent *Cahier pratique*. Certaines des informations qui y figurent proviennent de sources accessibles au public, par exemple de sites web de sociétés. La SFI n'a pas contrôlé la véracité de ces informations, ni les pratiques des entreprises concernées.

La publication de ce *Cahier pratique* ne signifie pas que la SFI exigera des projets qu'elle finance et qui comportent un volet de lutte contre le VIH/SIDA qu'ils intègrent une partie ou la totalité des actions décrites dans ce *Cahier pratique*. Au contraire, toute question relative à un projet financé par la SFI sera étudiée et traitée en fonction des circonstances propres au projet.